



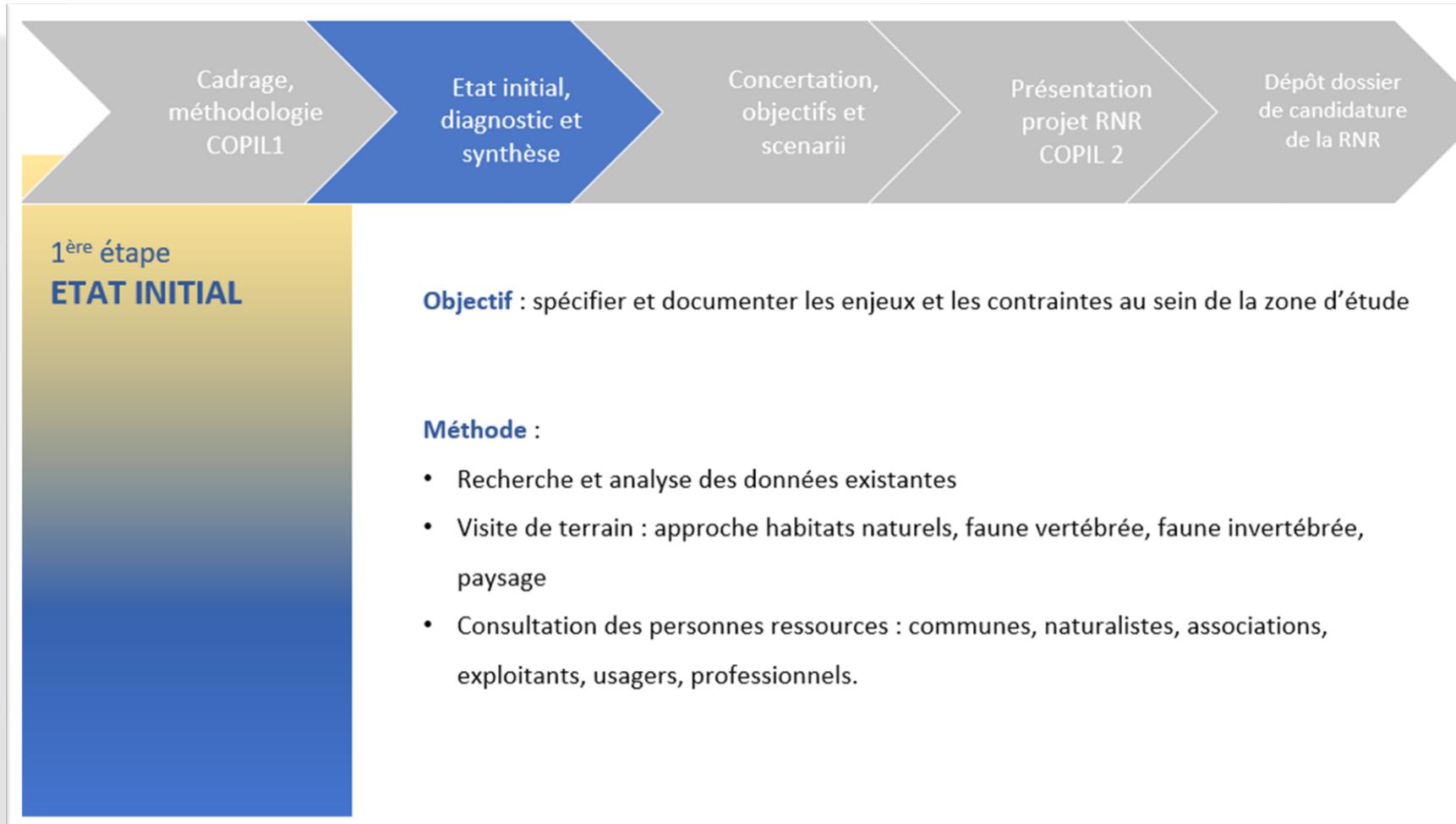
Concertation – 16 Octobre 2023
MISSION D'ETUDE ET DE
CONCERTATION EN VUE DE LA
CREATION DE LA
RESERVE NATURELLE REGIONALE
« **MASSIF DU CHENAILLET** »

➤ Introduction

➤ Présentation des synthèses :

- Zonages écologiques
- Géologie
- Paysage
- Habitats naturels
- Flore
- Faune
- Usages
- Foncier





Synthèse des zonages écologiques

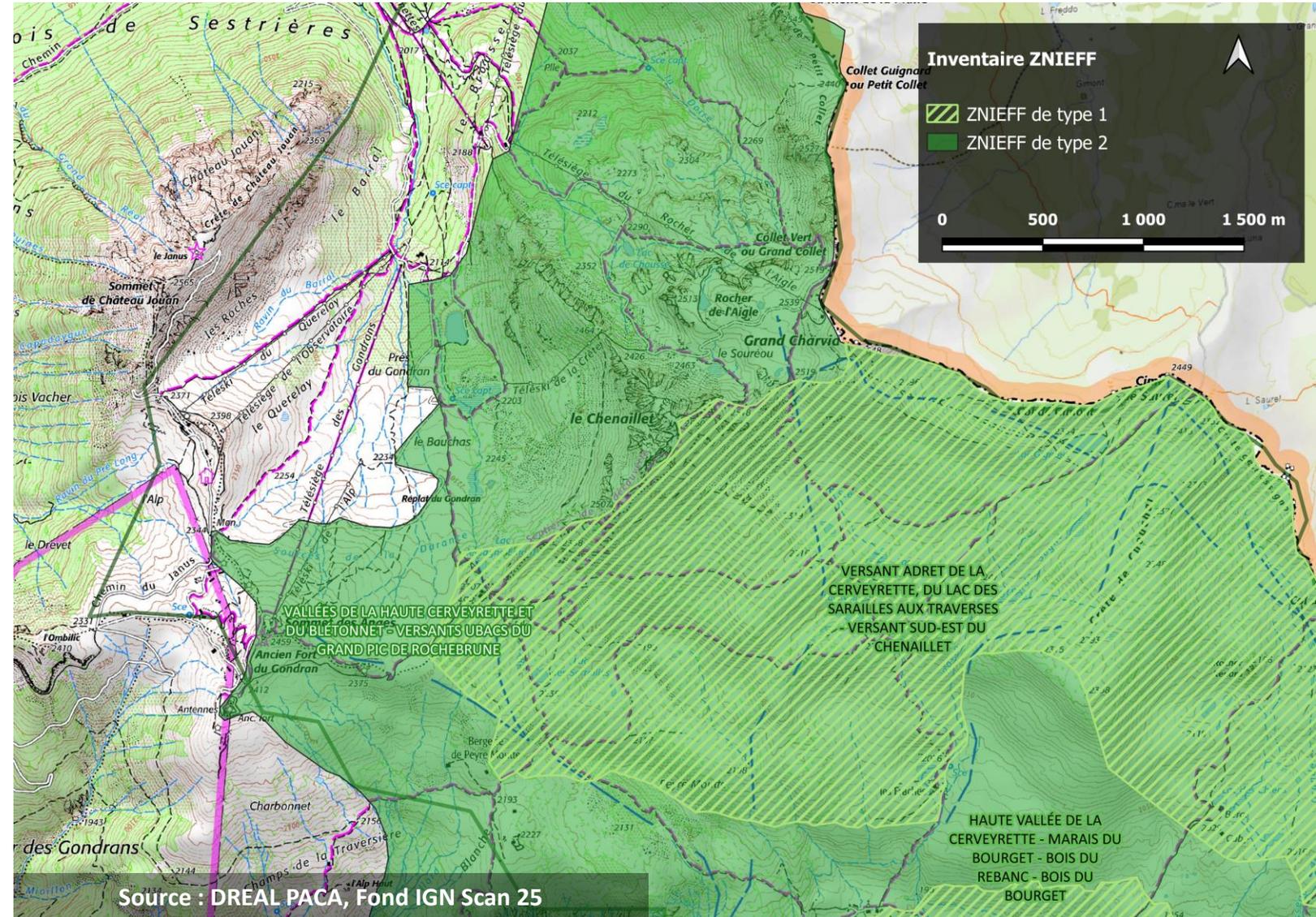


• Les zonages d'inventaires

2 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II :

Le zonage ZNIEFF recouvre la **totalité** du site d'étude à l'exception de la partie ouest des sources de la Durance.

- ZNIEFF de type 2 : « Vallée de haute Cerveyrette et du Blétonnet – versants ubacs du grand pic de Rochebrune »
- ZNIEFF de type 1 : « Versant adret de la Cerveyrette, du lac des Sarailles aux traverses - versant sud-est Chenaillet »
- ZNIEFF de type 1 : « Haute vallée de la Cerveyrette – Marais du Bourget – Bois du Rebanc – Bois du Bourget »



Source : DREAL PACA, Fond IGN Scan 25

Synthèse des zonages écologiques

znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

• Les zonages d'inventaires

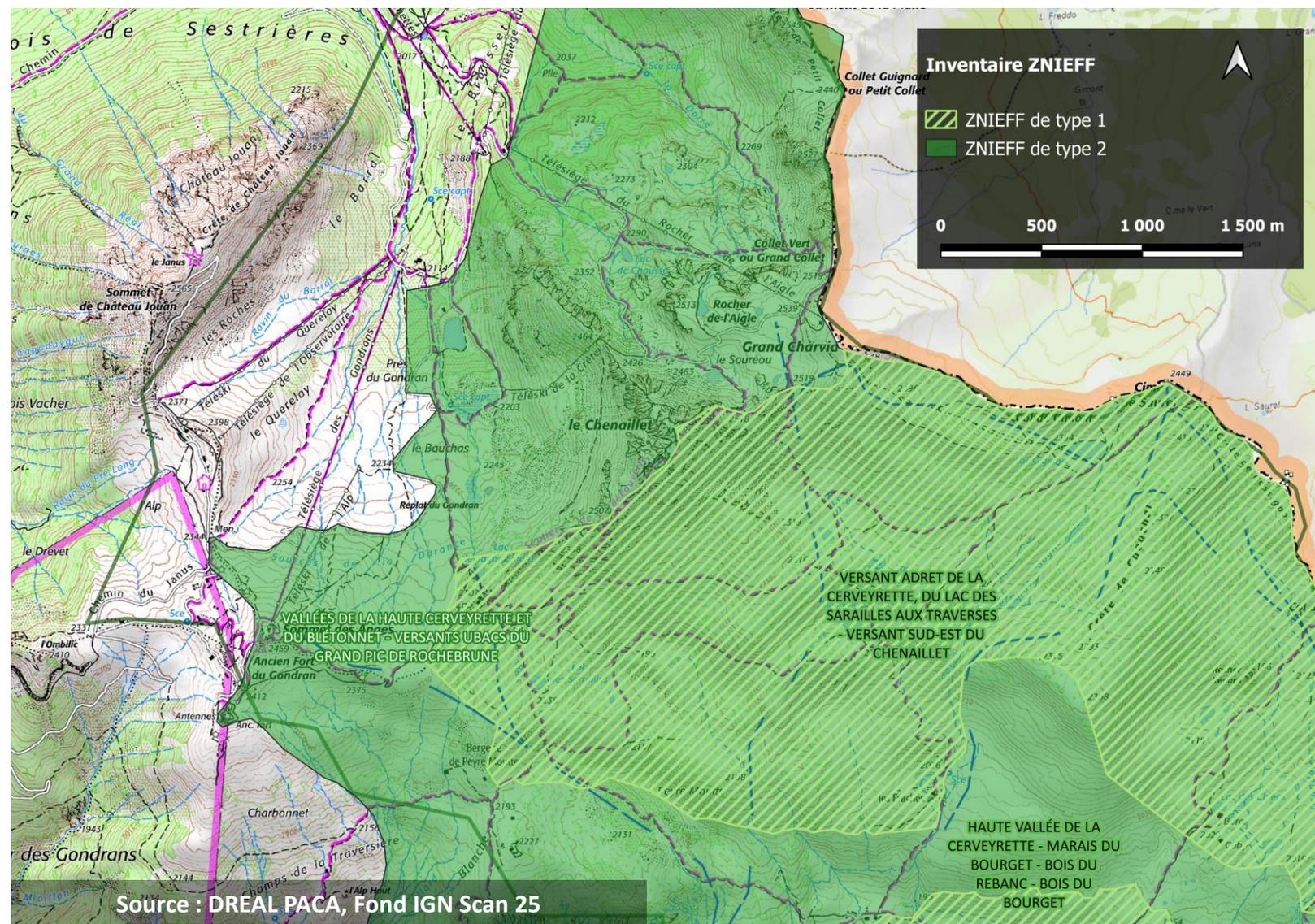
2 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II :

ZNIEFF de type 1 : « Versant adret de la Cerveyrette, du lac des Sarailles aux traverses - versant sud-est Chenaillet »

Entouré de crêtes ébouleuses, il est caractérisé par de grandes étendues herbeuses pâturées ou localement encore fauchées, parsemées d'un chapelet de lacs d'altitude et bas marais occupant des talwegs.

5 habitats déterminants du site comprennent des **milieux humides et des éboulis calcaires** :

- les **bas-marais** cryophiles d'altitude des bords de sources et suintements à Laîche des frimas,
- les **bas-marais** pionniers arctico-alpins à Laîche bicolore
- les **ceintures péri-lacustres** des lacs froids et mares d'altitude à Linaigrette de Scheuchzer
- les **éboulis calcaires fins**, représentés notamment par des formations à Liondent des montagnes et à Bérardie laineuse



Synthèse des zonages écologiques

znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

• Les zonages d'inventaires

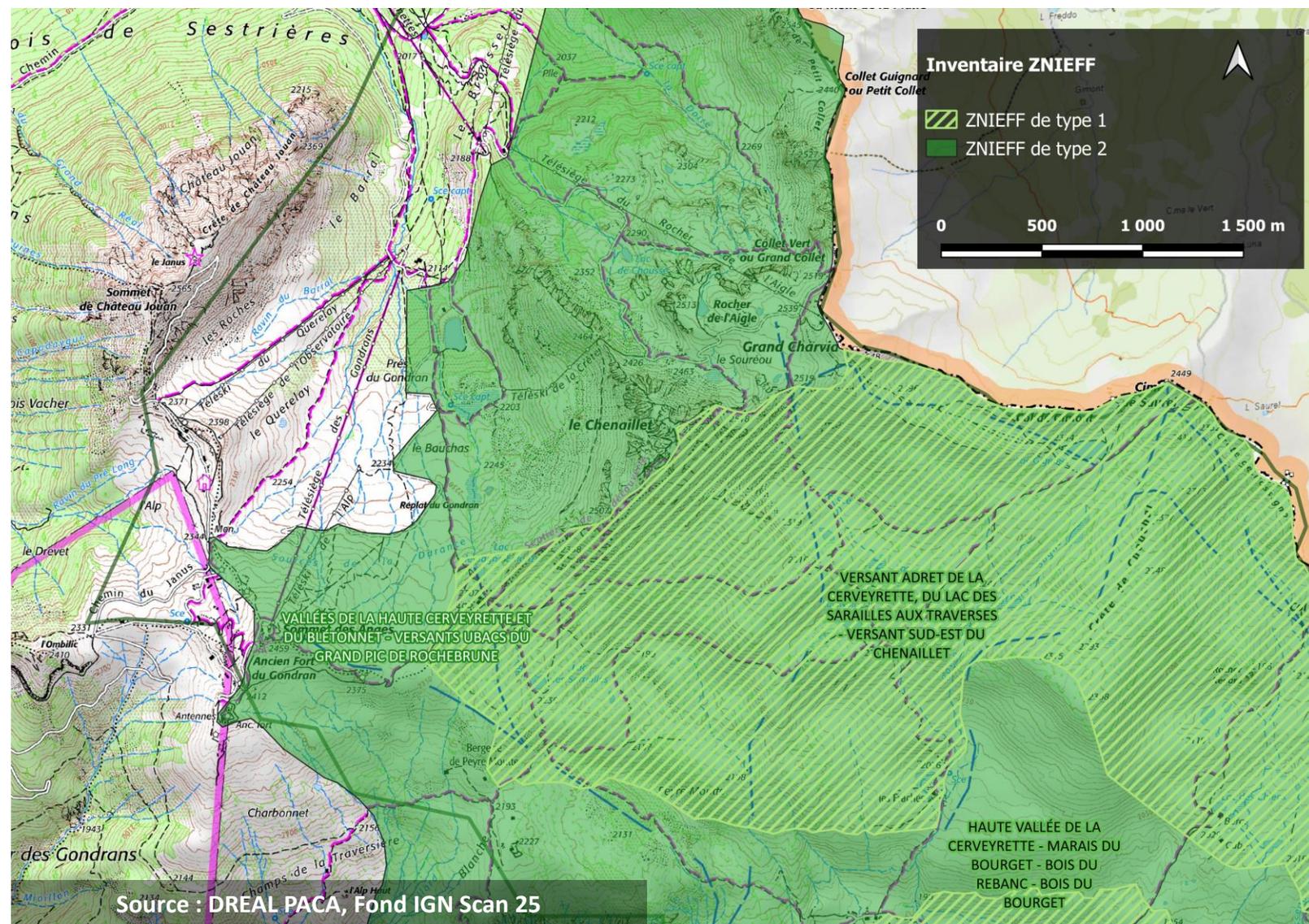
2 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II :

ZNIEFF de type 1 : « Haute vallée de la Cerveyrette – Marais du Bourget – Bois du Rebanç – Bois du Bourget »

Entouré de crêtes ébouleuses, il est caractérisé par de nombreux marécages bénéficiant d'une grande richesse spécifique et d'une très forte valeur patrimoniale, ainsi que par des forêts subalpines de conifères en ubac.

3 habitats déterminants du site comprenant essentiellement des **milieux humides** :

- les **tourbières** de transition,
- les **bas-marais** cryophiles d'altitude des bords de sources et suintements à Laîche des frimas
- les **bas-marais** pionniers arctico alpins à Laîche bicolore



Synthèse des zonages écologiques



- Les zonages contractuels

Zone Natura 2000 :

« Rochebrune – Izoard – Vallée de la Cerveyrette »



Animation par le

Parc naturel régional du Queyras

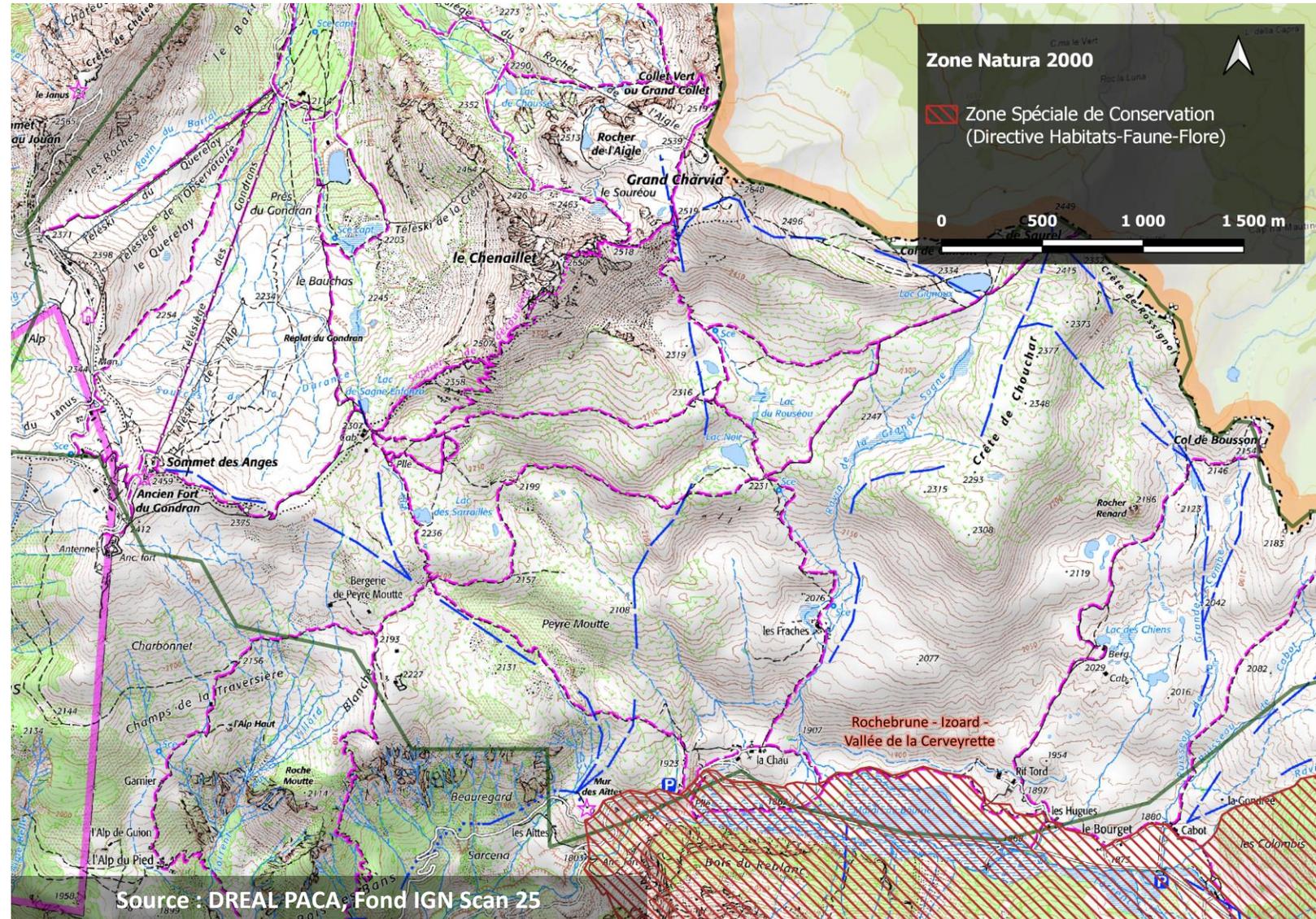
Description

Grande diversité floristique et des habitats : prairies de fauche, marais (un des plus grand de ce type dans les Alpes), plus importante forêt de Pin Cembro de France, très grand massif de Pin à Crochet, tourbière (grande richesse entomologique), représentatifs des étages montagnards subalpins et alpins sur calcaire et calcaire dolomitique.

Vulnérabilités

Très bon état de conservation.

Toutefois, tendance à la **fermeture du milieu**. Nécessité de maintenir une **agriculture traditionnelle** par des moyens appropriés (fauche, entretien des canaux d'irrigation, polyculture, ...).



Synthèse des zonages écologiques



Espace naturel sensible (ENS):

« Massif du Chenaillet »

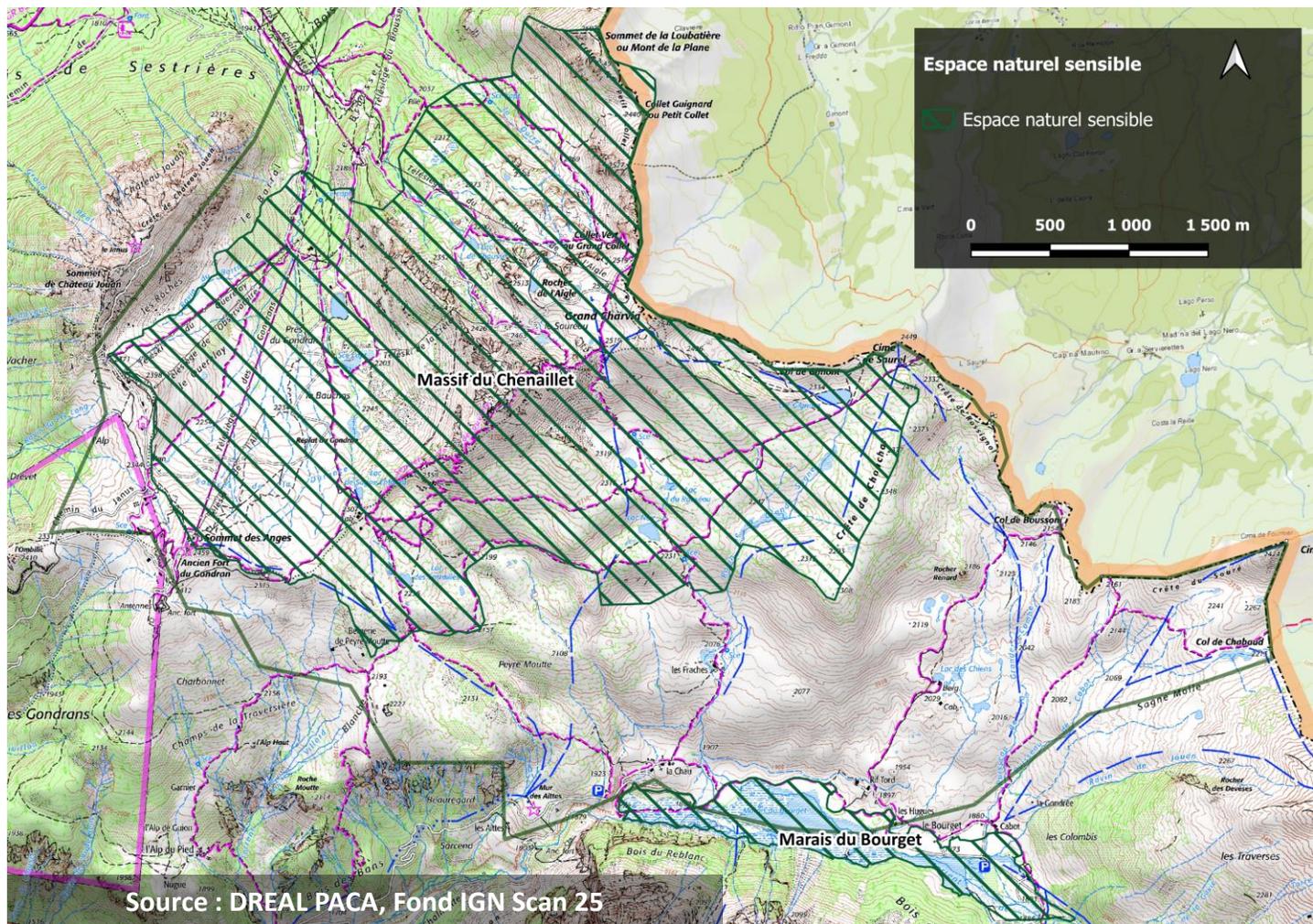
Intérêt géologique et paysager fort (massif ophiolitique correspondant à une ancienne dorsale, présence de laves en coussins remarquables en Europe)

Menaces

- **Développement de la station de ski** (Dégradation des milieux, dérangement des espèces, assèchement de zones humides...) ;
- **Surfréquentation** : dégradation d'habitat et destruction d'espèces, dégradation des formations géologiques ;
- **Menaces sur la seule population française d'*Aethionema thomsonianum*** : individus menacés par la surfréquentation (piétinement).

Propositions d'action

- Gestion de la fréquentation ;
- Informer sur la sensibilité du secteur vis-à-vis du milieu naturel (espèces protégées) ;
- Mise en défends des stations d'*Aethionema thomsonianum* menacées par la surfréquentation ;
- **Amélioration des connaissances et veille sur les zones humides.**

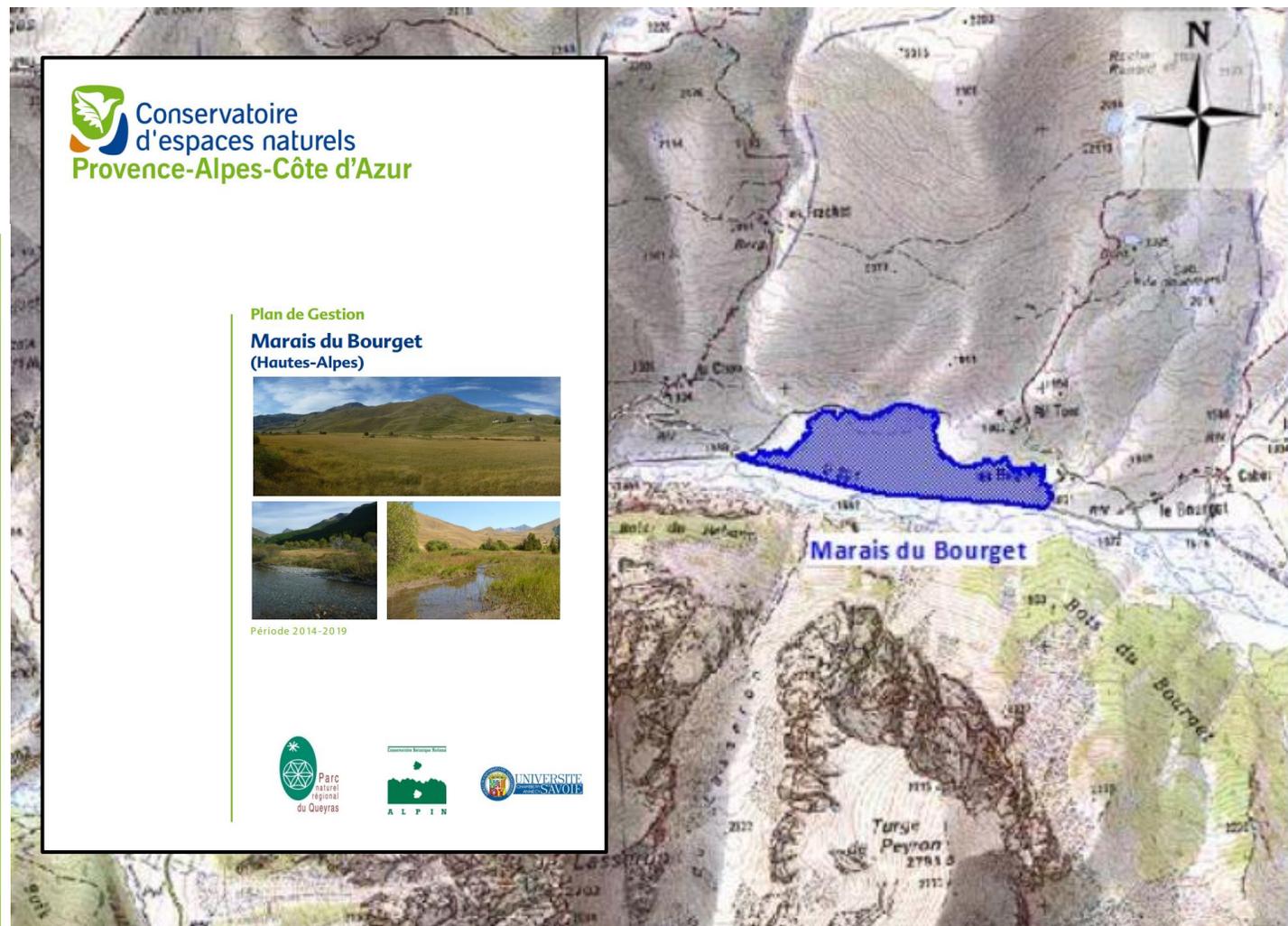


Conclusions issues de la fiche de description de l'ENS 05 - Massif du Chenaillet (Biotope - Dernière mise à jour : 15/03/2013), Conseil général des Hautes-Alpes

Synthèse des zonages écologiques

Actions de gestion du Marais du Bourget par le CEN PACA.

ENJEUX DE CONSERVATION		
Objectifs à long terme		Objectifs du plan
C1	(1) Assurer la conservation des habitats et des espèces patrimoniales des zones tourbeuses	C11 (1.1 - 1.2) Avoir une meilleure connaissance de l'hydrologie du marais
		C12 (1.3 - 1.6) Privilégier la non-intervention sur les zones tourbeuses et les gouilles
		C13 (1.7) Poursuivre la maîtrise foncière ou d'usage
C2	Favoriser la diversité biologique des prairies humides	C21 (1.5) Renforcer le bon équilibre entre les pratiques de fauches et le maintien de la richesse biologique des prairies humides
ENJEUX PEDAGOGIQUES ET SOCIOECONOMIQUES		
Objectifs à long terme		Objectifs du plan
P1	(5) Valoriser et informer sur le patrimoine naturel, paysager et historique	P11 (5.1) Associer les acteurs locaux aux opérations du plan de gestion
		P12 (5.3) Etudier la possibilité de réaliser un sentier de valorisation autour du marais
ENJEUX DE CONNAISSANCE		
Objectifs à long terme		Objectifs du plan
N1	(4) Améliorer les connaissances sur des groupes biologiques peu connus	N11 Mieux connaître les cortèges de mousses, de mollusques et de (4.3) coléoptères du marais
N2	Avoir un niveau de connaissance homogène sur l'ensemble de la vallée de la Cerveyrette	N21 Mettre à jour les connaissances de la zone de divagation de la Cerveyrette

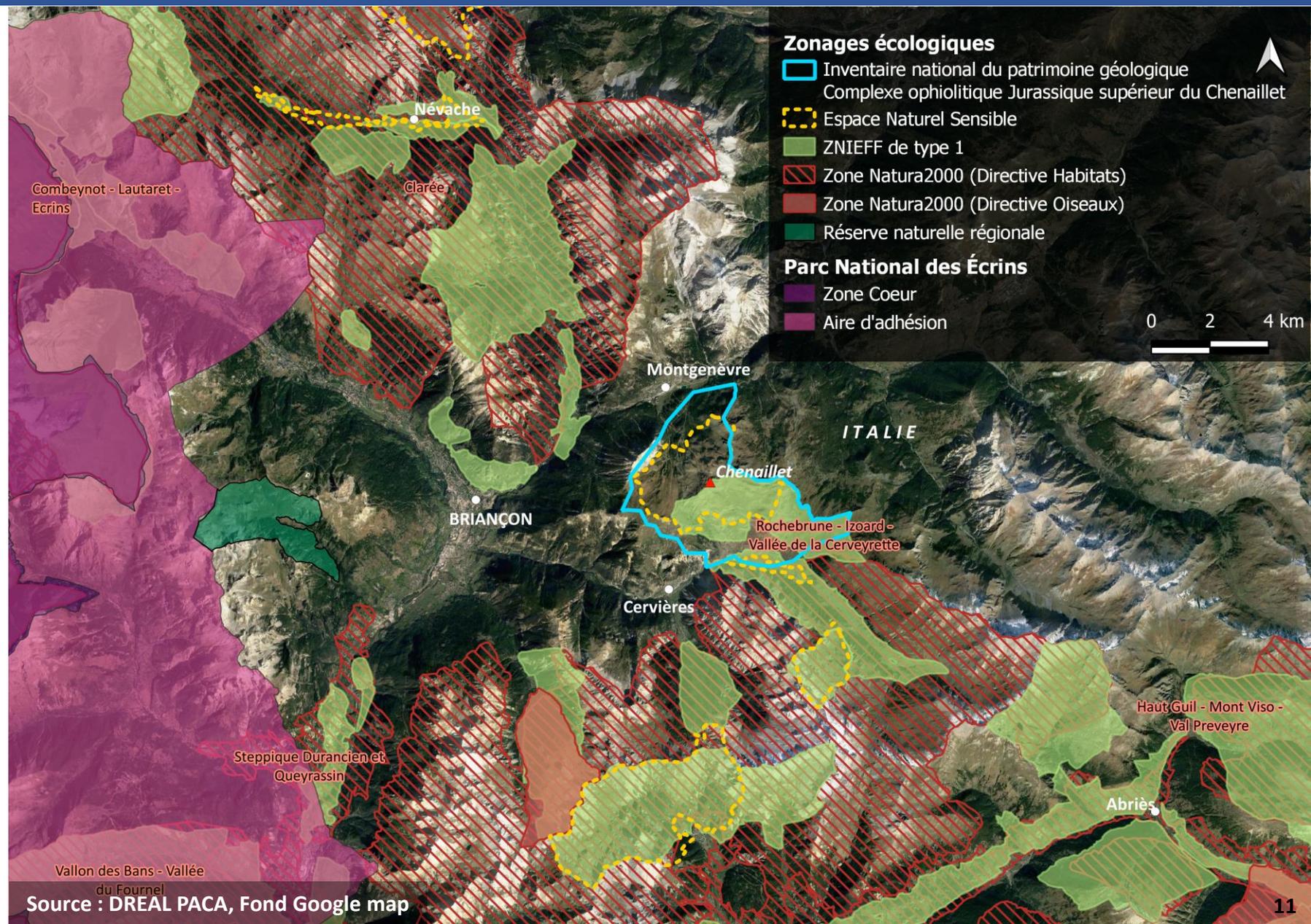


Source : Plan de gestion Marais du Bourget (Hautes-Alpes) Période 2014-2019 – CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Synthèse pour les enjeux de fonctionnalité écologique

Articulation des zonages écologiques

- Versants adrets et ubacs **en dehors de tout zonage contractuel** (zones Natura 2000) **ou réglementaire** (RNN, RNR, APPB, Parc national) **malgré un zonage d'inventaire ZNIEFF et un Espace naturel sensible** délimité sur la zone.
- **Montagnes du Chenaillet** en trait-d'union entre le massif du **Queyras** et le massif des **Cerces (vallée de la Clarée)**, et leurs zonages d'intérêt écologique.



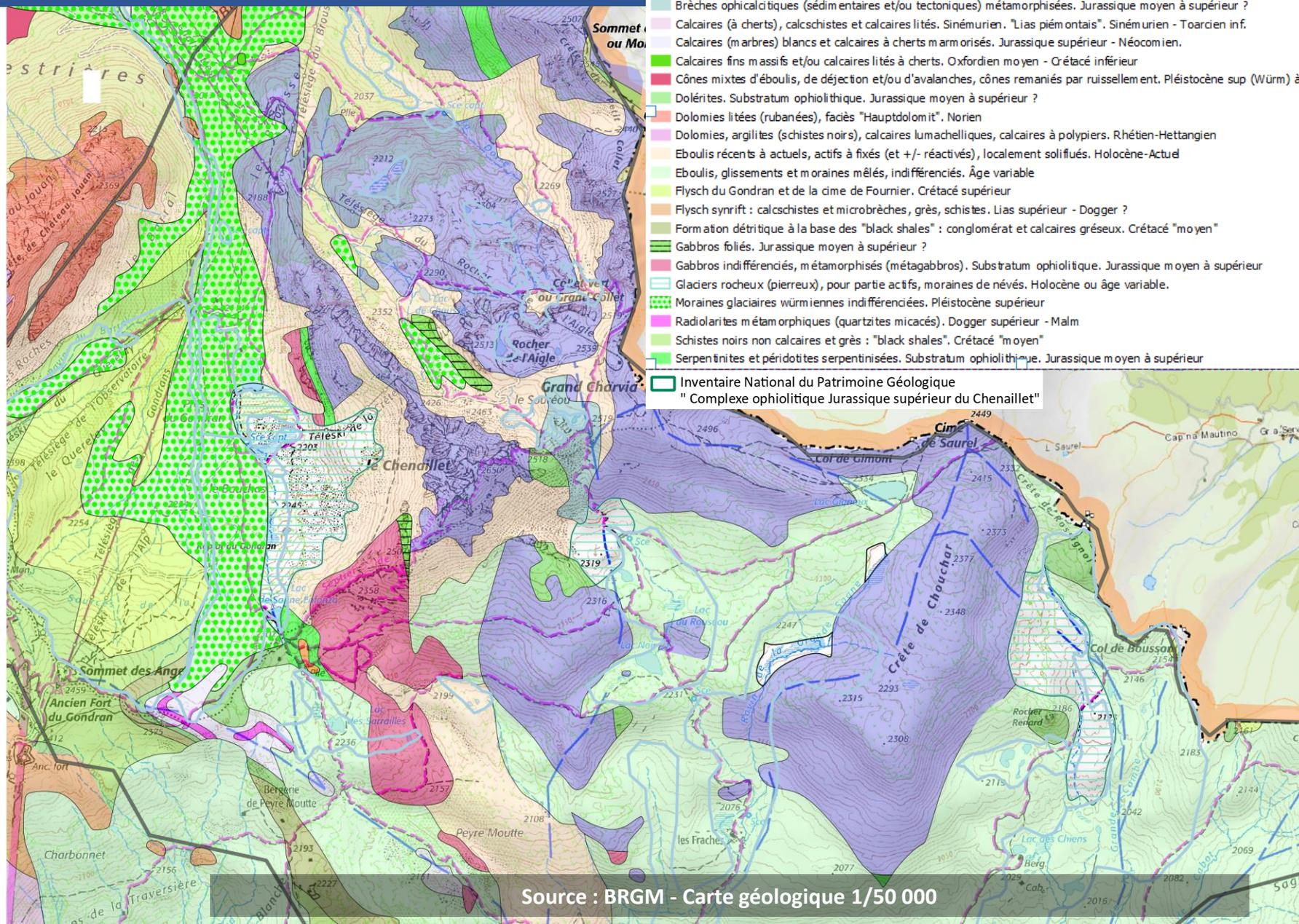
Synthèse pour la géologie

Le massif ophiolitique du Chenaillet

« Ophiolites » : lambeaux de planchers océaniques retrouvés dans les reliefs montagneux.

Le Chenaillet correspond au fragment d'une ancienne croûte océanique remarquablement conservé. Il témoigne de l'existence d'un ancien océan alpin (env. 150 millions d'années), et constitue de ce fait un site géologique exceptionnel en Europe.

La facilité d'observation de ces fonds océaniques en ont fait un haut lieu de la géologie.



- Albitites. Substratum ophiolitique. Jurassique moyen à supérieur ?
- Alluvions fluviales (localement torrentielles) actuelles et récentes indifférenciées. Holocène
- Alluvions torrentielle : cônes de déjection (ou d'épandage) actuels (actifs) à récents (fixés). Holocène
- Alternances schisto-calcaires : calcaires siliceux bruns et schistes noirs (p.p. "Formation de la Replatte"). Crétacé inférieur ?
- Arénites de serpentinite ou de basalte. Jurassique moyen à supérieur ?
- Basaltes en coussins (coulées sous-marines), métamorphisés (métabasaltes). Substratum ophiolitique. Jurassique moyen à supérieur ?
- Brèches ophalciques (sédimentaires et/ou tectoniques) métamorphisées. Jurassique moyen à supérieur ?
- Calcaires (à cherts), calcschistes et calcaires lités. Sinémurien. "Lias piémontais". Sinémurien - Toarcien inf.
- Calcaires (marbres) blancs et calcaires à cherts marbrés. Jurassique supérieur - Néocomien.
- Calcaires fins massifs et/ou calcaires lités à cherts. Oxfordien moyen - Crétacé inférieur
- Cônes mixtes d'éboulis, de déjection et/ou d'avalanches, cônes remaniés par ruissellement. Pléistocène sup (Würm) à Holocène
- Dolérites. Substratum ophiolitique. Jurassique moyen à supérieur ?
- Dolomies litées (rubanées), faciès "Hauptdolomit". Norien
- Dolomies, argilites (schistes noirs), calcaires lumacheliques, calcaires à polypiers. Rhétien-Hettangien
- Eboulis récents à actuels, actifs à fixés (et +/- réactivés), localement soliflués. Holocène-Actuel
- Eboulis, glissements et moraines mêlés, indifférenciés. Âge variable
- Flysch du Gondran et de la cime de Fournier. Crétacé supérieur
- Flysch synrift : calcschistes et microbrèches, grès, schistes. Lias supérieur - Dogger ?
- Formation détritico à la base des "black shales" : conglomérat et calcaires gréseux. Crétacé "moyen"
- Gabbros foliés. Jurassique moyen à supérieur ?
- Gabbros indifférenciés, métamorphisés (métagabbros). Substratum ophiolitique. Jurassique moyen à supérieur
- Glaciers rocheux (pierreux), pour partie actifs, moraines de névés. Holocène ou âge variable.
- Moraines glaciaires würmiennes indifférenciées. Pléistocène supérieur
- Radiolarites métamorphiques (quartzites micacés). Dogger supérieur - Malm
- Schistes noirs non calcaires et grès : "black shales". Crétacé "moyen"
- Serpentinites et péridotites serpentinisées. Substratum ophiolitique. Jurassique moyen à supérieur

Inventaire National du Patrimoine Géologique
"Complexe ophiolitique Jurassique supérieur du Chenaillet"

Le massif ophiolitique du Chenaillet

Cohabitation de 2 grands ensembles de roches :

- **Des roches magmatiques** formant le cortège ophiolitique. Ici présentes dans leur « ordre naturel », de la profondeur vers la surface on y rencontre :
 - les serpentinites (observables au niveau du col du Gondran (surface très réduite) et dans le secteur du Souréou).
 - les gabbros (entre le Lac des Sarailles et l'arête sud-ouest)
 - les filons de diabase (structure intermédiaire entre les gabbros et les basaltes) (le long de l'arête sud-ouest)
 - les basaltes (spectaculaires laves en « coussins » au-dessus du lac de Chaussé et au niveau du Collet vert, à partir de 2500 mètres sur l'arête sud ouest, sur l'arête Nord)
 - Ophicalcites et ophisphérites (**formations géologiques très rares**) au col du Souréou.
- Une série **de roches sédimentaires** (accumulation de sédiments) semblable à la couverture de sédiment qui aurait recouvert l'ensemble ophiolitique (secteur du Gondran). De la roche la plus ancienne à la plus récente :
 - Les radiolarites (Jurassique supérieur), formées par des coquilles) de micro-organismes indiquant une profondeur marine de 3 000 à 4 000 mètres.
 - Les calcaires blancs (Jurassique supérieur, environ 140 millions d'années).
 - Les calcaires bruns et les schistes du Crétacé inférieur (environ 130 millions d'années, replat du Gondran). Les calcaires du crétacé inférieur dessinent pli en cylindre sous la crête située entre le col du Gondran et les radiolarites.
 - Les schistes noirs (Crétacé moyen, environ 110 millions d'années) forment la cime du Gondran.



Laves en coussins du Collet vert

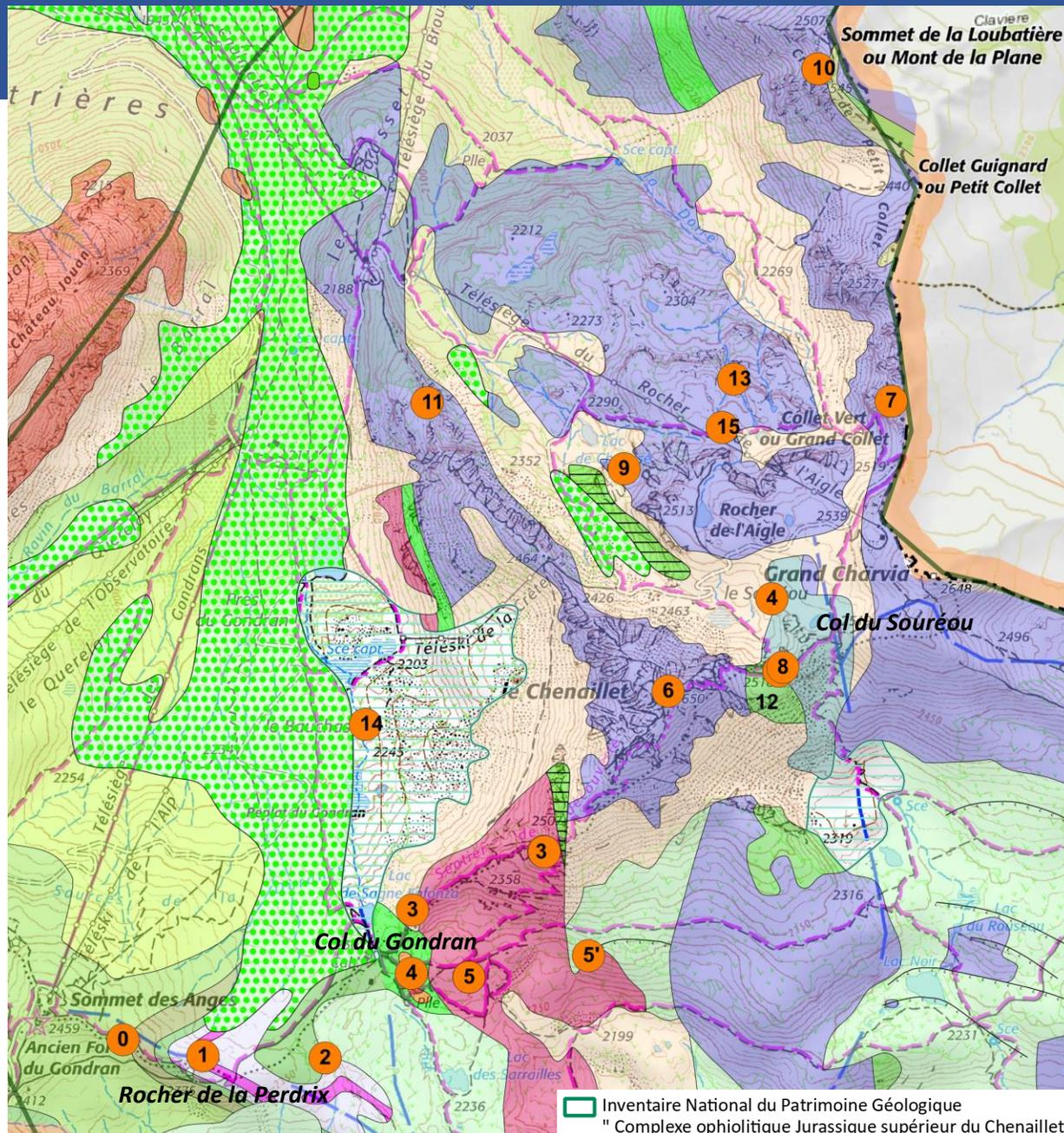
Synthèse pour la géologie

Le massif ophiolitique du Chenaillet

Importance de considérer le site comme **un ensemble** regroupant les différentes séries de roches magmatiques et sédimentaires pour visualiser **un plancher océanique complet**.

Les enjeux de conservation se concentrent sur les secteurs suivants :

- **Le Rocher de la Perdrix** (série de roches sédimentaires)
- **Le Col du Gondran** (petite surface de péridotites)
- **Les arêtes sud-ouest et nord du Chenaillet** (succession de gabbros à basaltes en coussins)
- **Le col du Souréou** (ophisphérites, péridotites)
- **Le Grand Charvia, le Collet vert, le Rocher de l'Aigle et le sommet de la Loubatière** (Basaltes en coussins)



Intérêts géologiques

- 0 - Schistes noirs
- 1 - Radiolarites et calcaires
- 2 - Pli en cylindre dans calcaire
- 3 - Eboulis à gros blocs (gabbro)
- 3' - Gabbros avec filons de diabase
- 4 - Serpentinite
- 5 - Albitite
- 5' - Filons d'albitite et de diabase
- 6 - Laves en coussins du sommet
- 7 - Laves en coussins du Collet vert
- 8 - Ophicalcites et ophisphérites
- 9 - Laves en coussins du lac de Chaussé
- 10 - Contacts argillites dolérites et argillites brèches de laves en coussin
- 11 - Laves en coussins avec pédoncule
- 12 - Beaux cristaux d'épidote
- 13 - Lave en coussin bréchique
- 14 - Filons de dolérite dans le gabbro
- 15 - Laves en coussins du Rocher de l'Aigle

Synthèse pour la géologie

Le massif ophiolitique du Chenaillet

Le massif du Chenaillet est également inscrit à l'Inventaire National du Patrimoine Géologique (INPG)

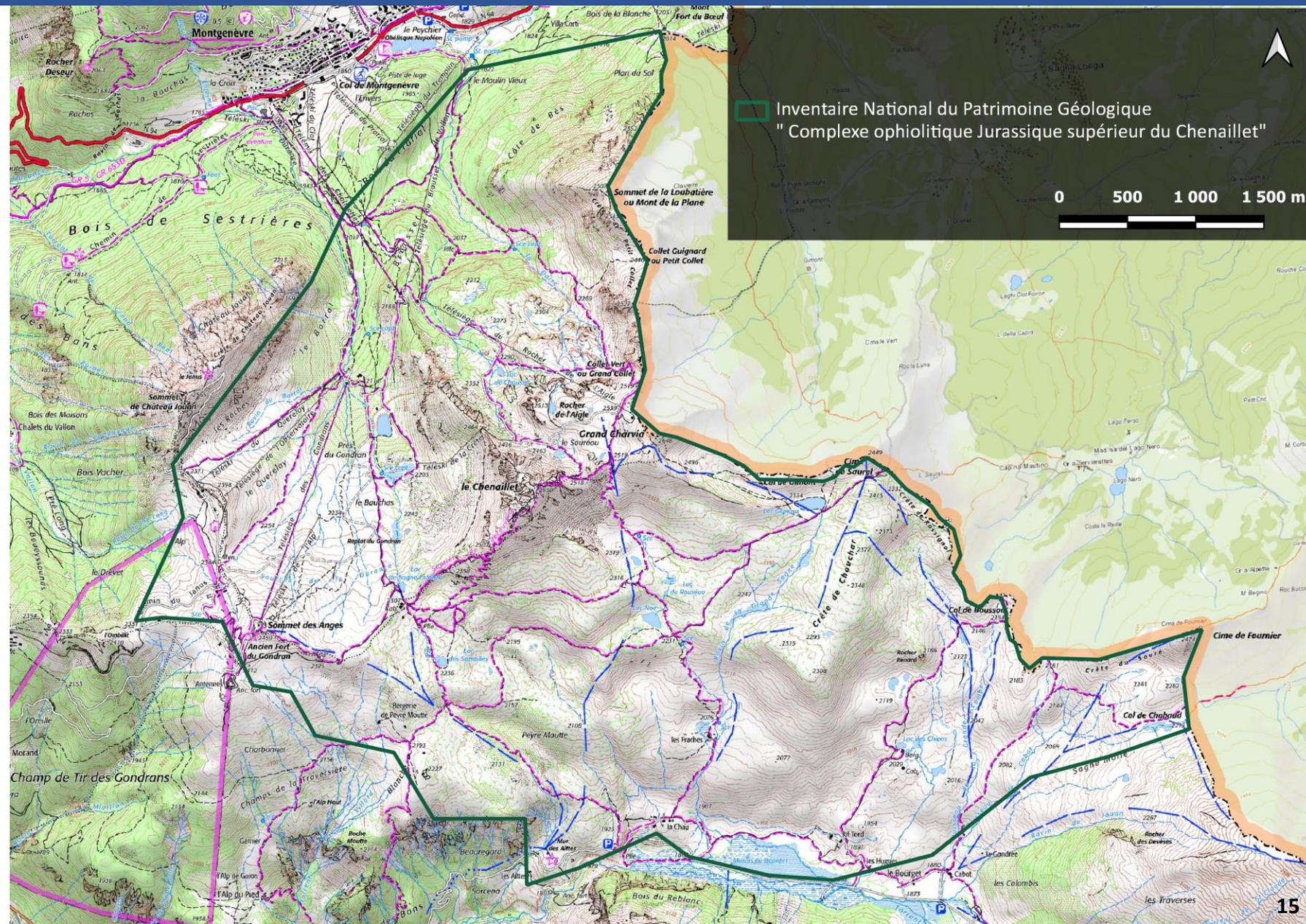
Programme de connaissance de la nature géologique patrimoniale français. Il recensait en 2020 plus de 3 200 sites présentant un patrimoine géologique d'intérêt international à local.

(Programme issu de l'article L411-1A du Code de l'environnement)

Menace anthropique :

Surfréquentation : la fréquentation importante par les scolaires impose la réalisation d'itinéraires balisés entretenus, un solide encadrement (pour éviter les graffitis par exemple) et une réglementation quant aux prélèvements d'échantillons.

Extension du domaine skiable et développement de nouvelles activités de loisirs notamment l'été.



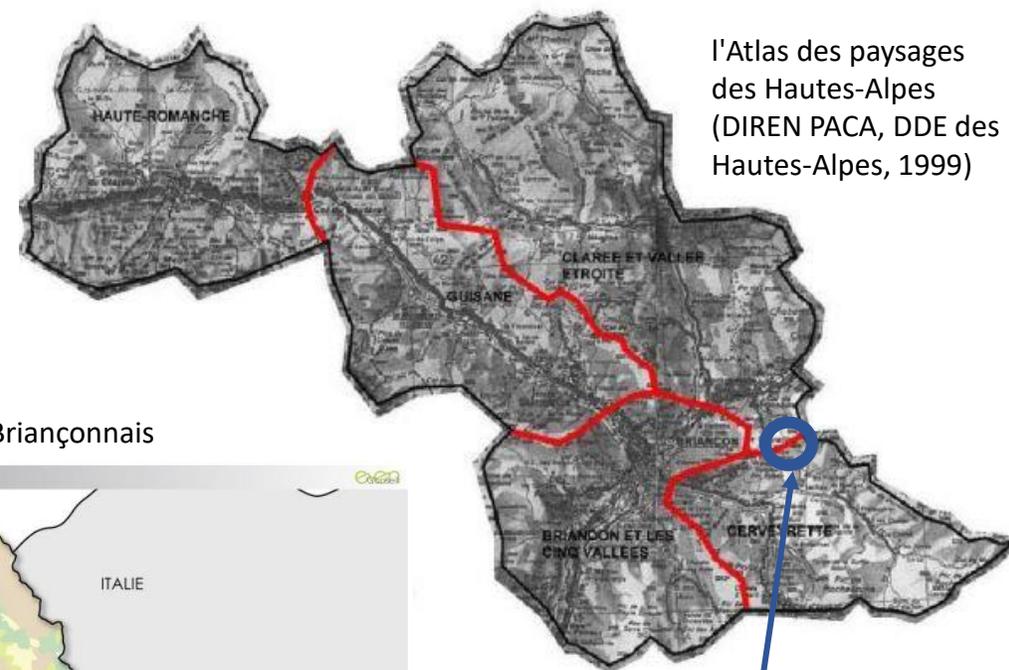
Le patrimoine paysager

Les unités paysagères dans les documents supra-communaux

Le **massif du Chenaillet** est situé dans l'ensemble paysager "Briançon et les cinq vallées" de l'Atlas des paysages des Hautes-Alpes (DIREN PACA, DDE des Hautes-Alpes, 1999), sur la limite entre deux sous unités paysagères : la Cerveyrette et Clarée et la vallée étroite.

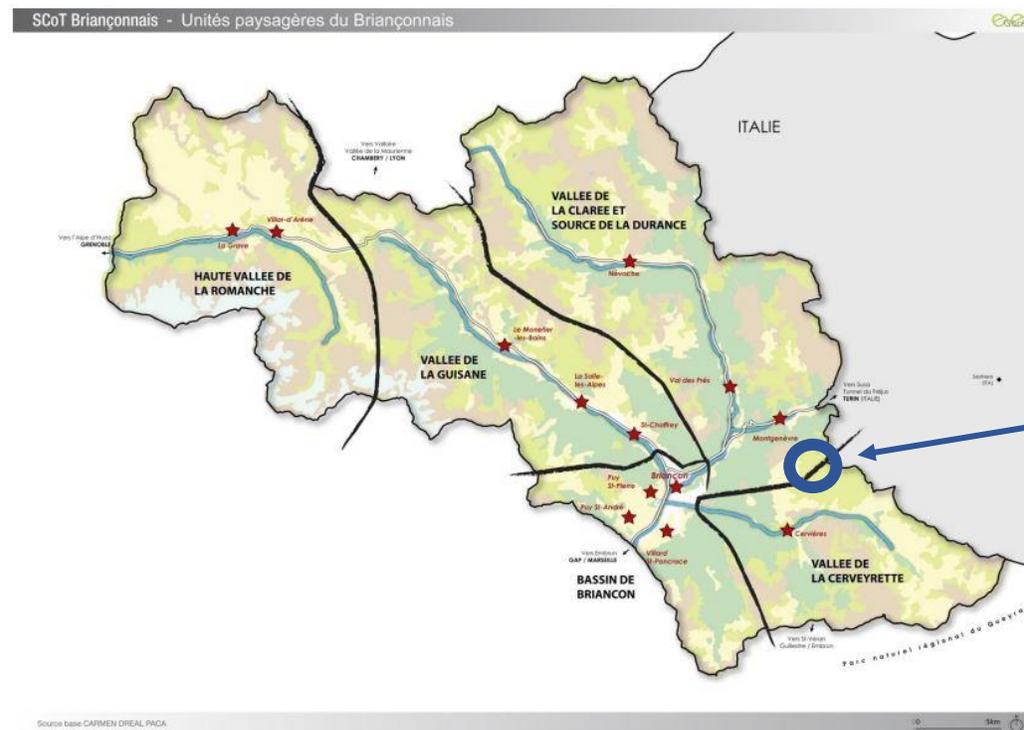
En 2018, le SCOT de la communauté de communes du briançonnais reprend ces 5 unités paysagères et les nomme :

- « Le bassin de Briançon, à l'intersection de cinq vallées,
- La vallée de la Guisane, dans le prolongement du bassin de Briançon,
- **La vallée de la Cerveyrette**, au sud-est du territoire,
- **La vallée de la Clarée et la source de la Durance**, au nord-est du territoire,
- La haute vallée de la Romanche, à l'interface avec le département de l'Isère ».



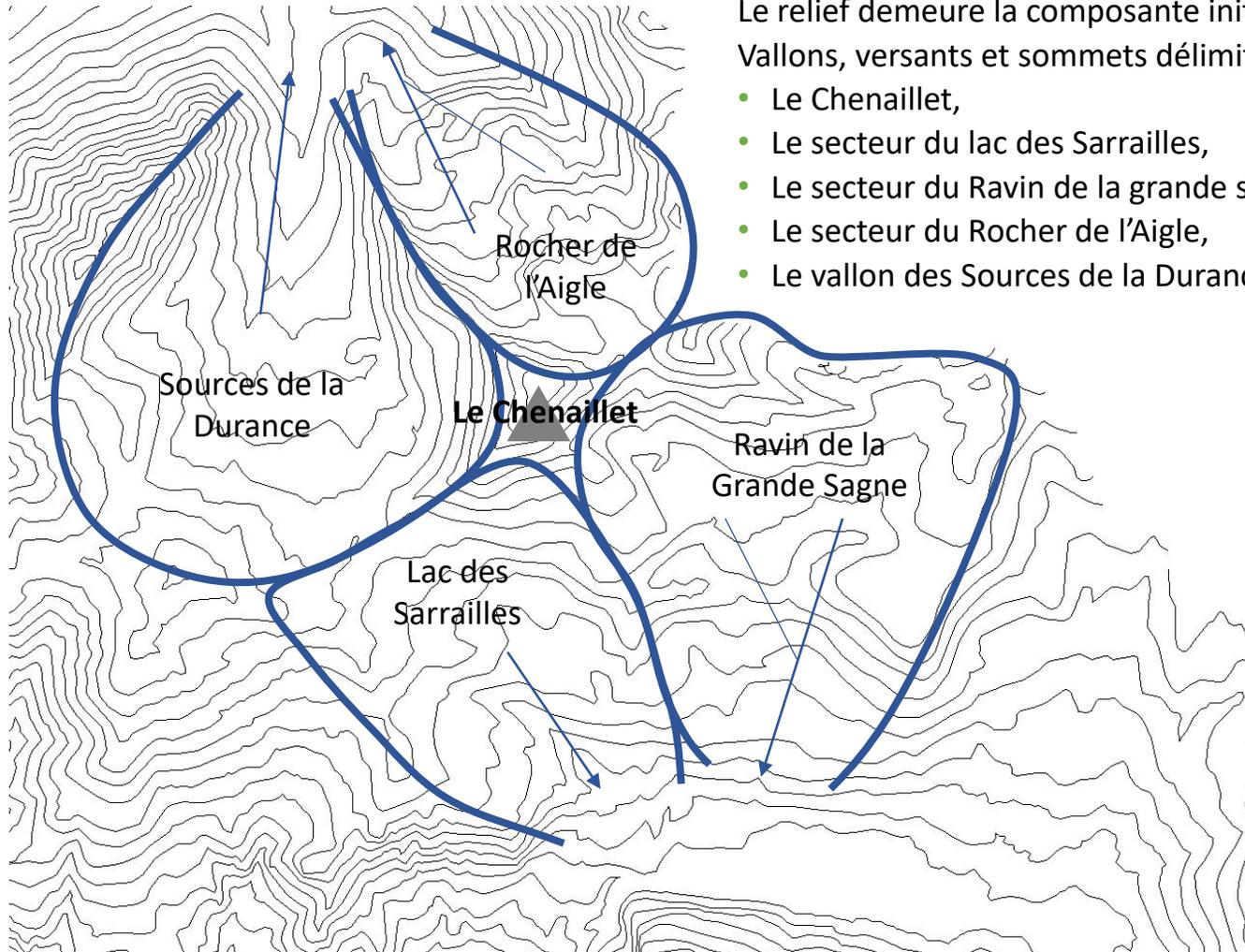
l'Atlas des paysages des Hautes-Alpes (DIREN PACA, DDE des Hautes-Alpes, 1999)

Extraits du rapport de présentation du SCOT du Briançonnais



Site du massif du Chenaillet

Le relief comme composante initiale du paysage



Le relief demeure la composante initiale du paysage. Vallons, versants et sommets délimitent les unités :

- Le Chenaillet,
- Le secteur du lac des Sarrailles,
- Le secteur du Ravin de la grande sagne,
- Le secteur du Rocher de l'Aigle,
- Le vallon des Sources de la Durance.

Les secteurs du lac des Sarrailles et du Ravin de la grande sagne sont rattachés à l'unité paysagère « **vallée de la Cerveyrette** ».

Les secteurs du Rocher de l'Aigle et des Sources de la Durance sont situés dans l'unité paysagère de « **la vallée de la Clarée et la source de la Durance** ».



Sources de la Durance



Rocher de l'Aigle



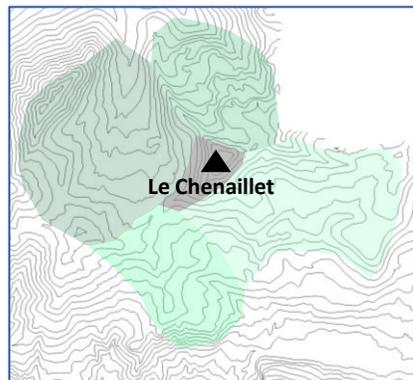
Lac des Sarrailles



Ravin de la Grande Sagne

Le patrimoine paysager

Les unités paysagères : Le Chenaillet



Ambiances et textures



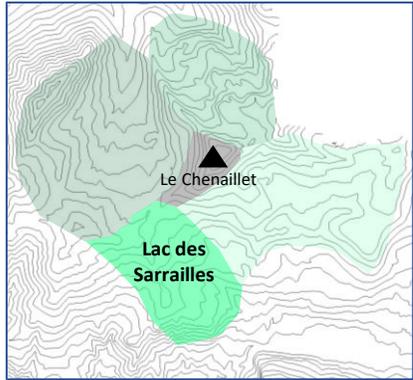
Les couleurs



Le secteur du Chenaillet est à dominante minérale, composé d'éboulis, de rochers et de falaises. La végétation est ponctuellement présente.

Le patrimoine paysager

Les unités paysagères du massif du Chenaillet : Lac des Sarrailles



Ambiances et textures



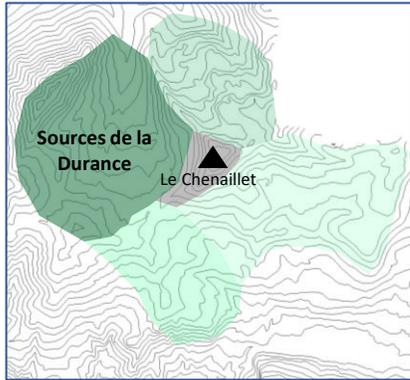
Les couleurs



Le secteur du lac des Sarrailles est très végétal, composé de landes et de pelouses. La présence de mares et lacs ponctue l'espace. Les arbres, conifères dominés par le Mélèze, se développent sur le secteur.

Le patrimoine paysager

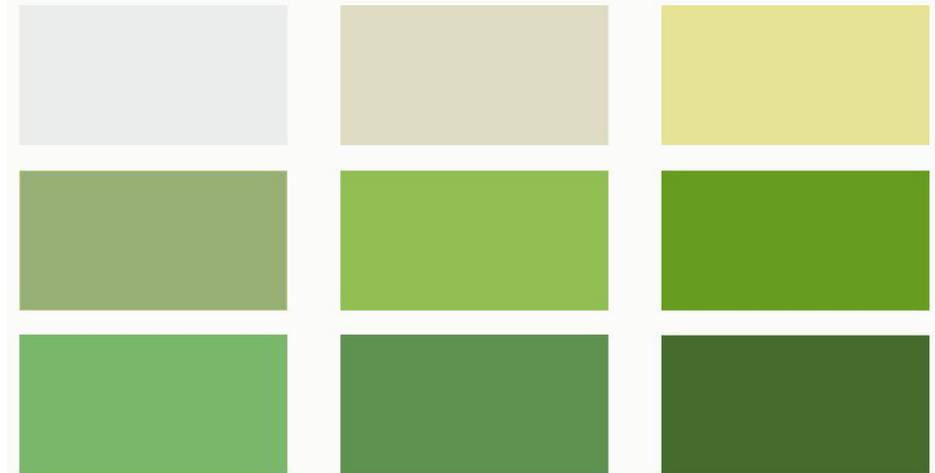
Les unités paysagères du massif du Chenaillet : Sources de la Durance



Ambiances et textures



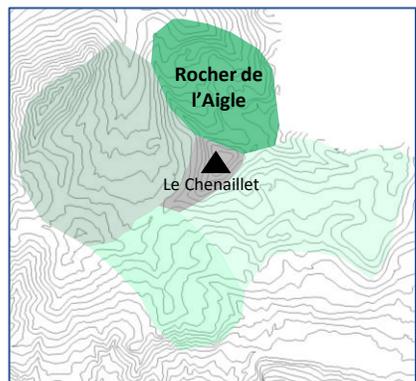
Les couleurs



Le secteur des sources de le Durance est à dominante de pelouses avec une avancée du mélézin en fond de vallon. Secteur anthropisé (remontées mécaniques).

Le patrimoine paysager

Les unités paysagères du massif du Chenaillet : Rocher de l'Aigle



Ambiances et textures



Les couleurs



Le secteur du rocher de l'Aigle est plus marqué et varié. Eboulis, rochers et falaises dominent le paysage avec des insertions de landes alpines créant une véritable mosaïque. Secteur anthropisé (remontées mécaniques, pistes de ski).

Le patrimoine paysager

Les unités paysagères du massif du Chenaillet : Ravin de la Grande Sagne



Ambiances et textures



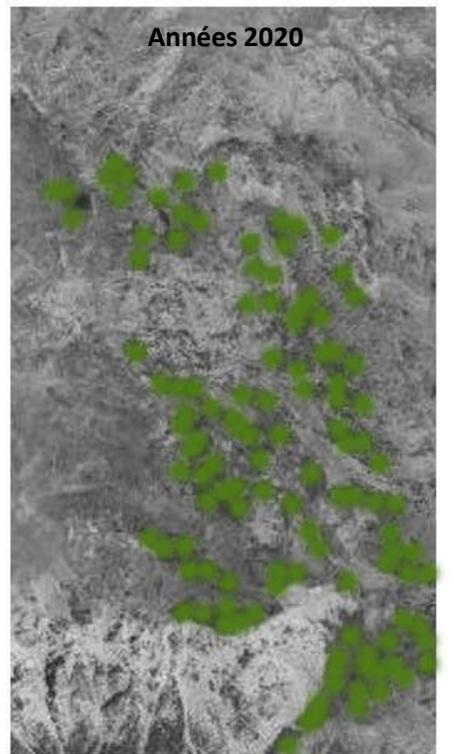
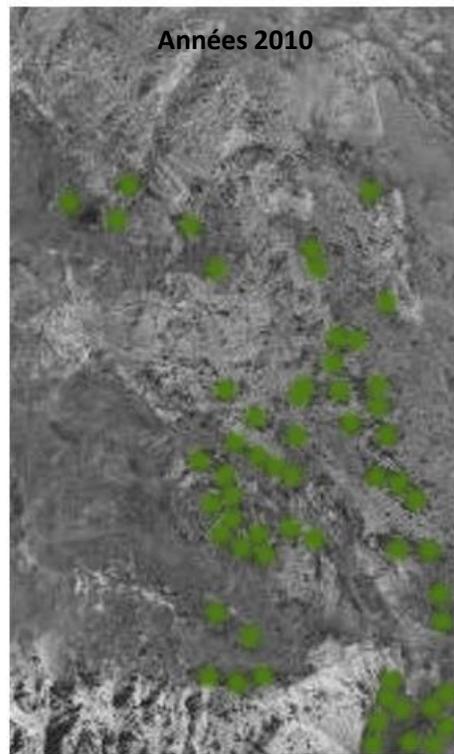
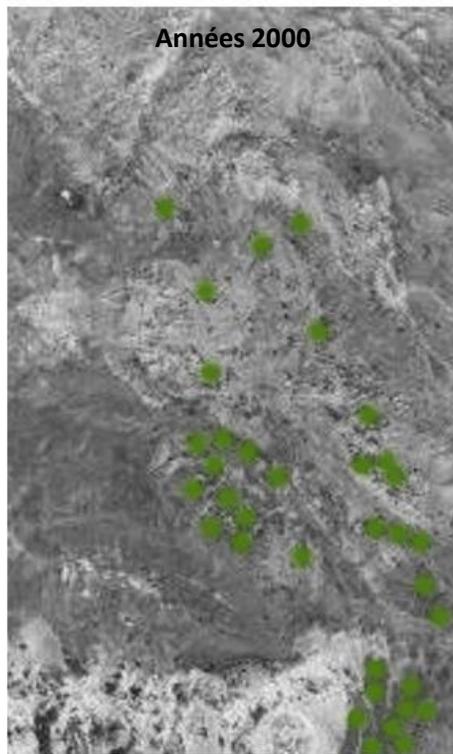
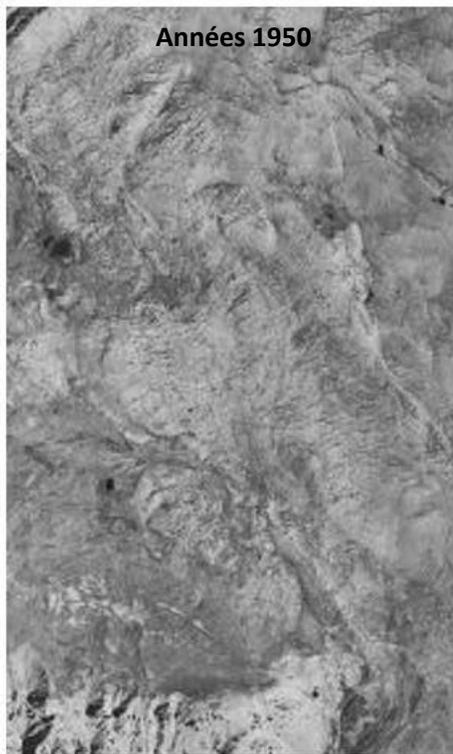
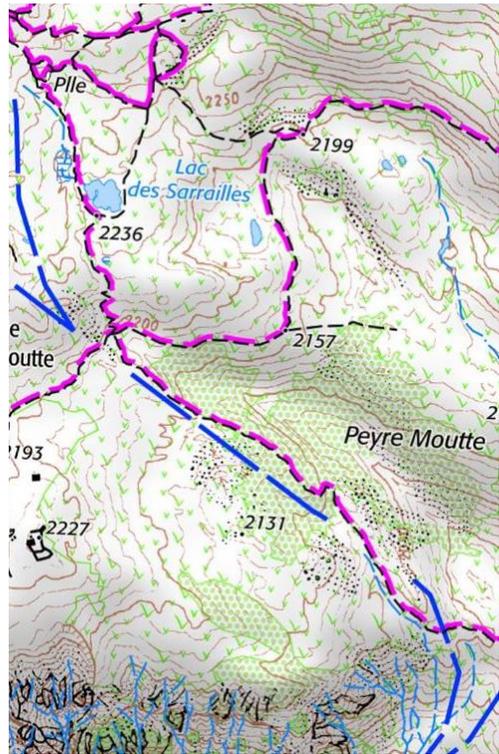
Les couleurs



Le secteur de la Grande Sagne est composé de grands plateaux alternants des pelouses et des secteurs de sagnes et de lacs.

Le patrimoine paysager

Les mutations en cours : l'avancée du Mélézin



Le patrimoine paysager

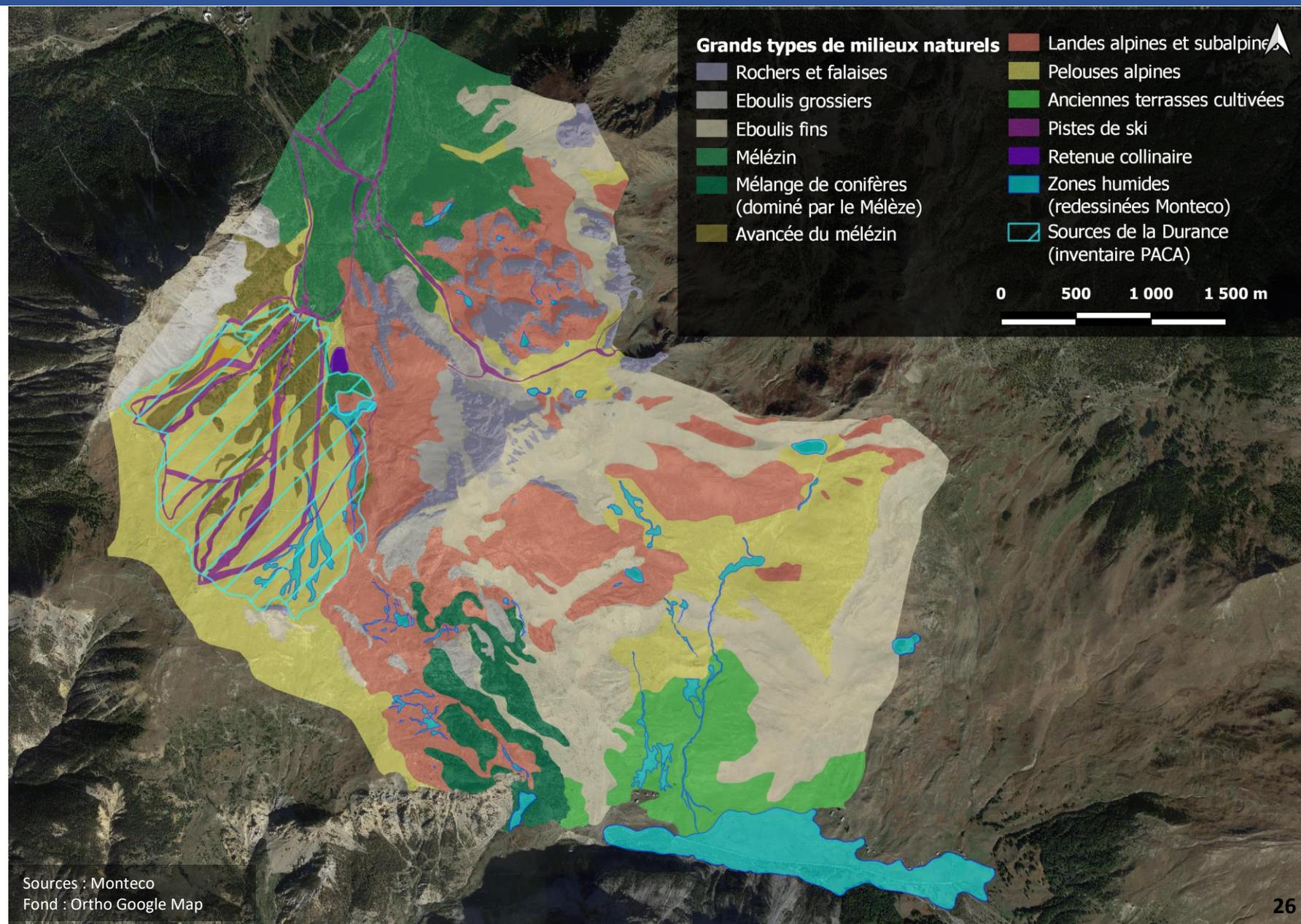
Des activités humaines présentes et identifiables dans le paysage



Synthèse pour les habitats naturels

Habitats naturels

- Diversité d'habitats naturels portée par la diversité de **pelouses alpines** et de milieux rocheux ou d'**éboulis**.
- Importance des **zones humides** sur les deux versants du Chenaillet
- Dynamique d'enrésinement et d'embroussaillage (Genévriers)



Synthèse pour la flore

Légende : DH: Directive Habitats (DH2 : espèce inscrite à l'annexe 2, DH4 : à l'annexe 4), PN: Protection nationale (NV : numéro de l'article concerné), PR : protection régionale, LRN : liste rouge nationale, LRR : liste rouge régionale (CR: danger critique, EN: en danger, VU: vulnérable, NT: quasi-menacé, LC: préoccupation mineure), Dét. : espèce déterminante ZNIEFF ; CBN : Conservatoire botanique national

Éboulis fins, des pelouses sèches et rocailleuses :

Espèce	DH	PN	PR	LRN	LRR	ZNIEFF	Présence	Enjeu PACA CBN Med *	Nb obs.	Dernière observation	Habitat et localisation	Argumentation sur la responsabilité locale pour la conservation des espèces	Respo. locale conserv.
Éthionème de Thomas <i>Aethionema thomasianum</i>			PR	VU	VU	Dét.	Avérée	Moyen	38	2001 - 2019 et observations jusqu'en 2023	<i>Héliophile mésoxérophile des éboulis calcaires subalpins à alpins de 1800– 2500 m. Également sur les alluvions grossiers. Crête de Chouchar (amont et aval), serre entre Peyre moutte et les Fraches, Lac noir, ravin de la Grande Sagne (2018) secteur des Aittes, Bourget. Historiquement sur la crête ouest du Chenaillet (2001-2002).</i>	Espèce très rare en France et dans les Alpes (stations sur le Chenaillet, en Clarée, puis en Italie).	Très forte
Armoise noirâtre <i>Artemisia atrata</i>				NT	VU	Dét.	Avérée	Fort	2	2011	<i>Pelouses alpines de crête et sèche, sur un substrat neutre ou basique. Sous le col de Bousson</i>	Espèce rare à l'échelle alpine, avérée sur le site, données récentes.	Forte
Passerage des rochers <i>Alyssum orophilum</i>				LC	VU		Probable	Très fort	2	1997 - 2001	<i>Pelouses rocailleuses aux étages subalpin et alpin. Janus, piste forestière de côte de Bès</i>	Espèce non avérée sur la zone étudiée.	Modérée
Bérardie laineuse <i>Berardia lanuginosa</i>		NV1		LC			Probable	Moyen	2	1990 - 1997	<i>Éboulis fins subalpins et alpins, sur substrat généralement calcaire. Face sud du sommet du Gondran, face sud du Chenaillet</i>	Potentielle sur le site, bien distribuée dans les Alpes du sud.	Modérée
Saule à feuilles de myrte <i>Salix breviserrata</i>		NV1		LC		Dét.	Probable	Moyen	3	1986 - 2001	<i>Pelouses rocailleuses et éboulis d'altitude. Sommet du Gondran, sources de la Durance</i>	Enjeu de conservation globalement modéré à l'échelle régionale.	Modérée
Androsace du Nord <i>Androsace septentrionalis</i>			PR	LC		Dét.	Avérée	Moyen	9	1884 - 2012 + 9 obs Arnica Montana en 2022	<i>Pelouses steppiques et anciennes terrasses de culture. Secteur des Aittes</i>	Enjeu de conservation globalement modéré à l'échelle régionale.	Modérée
Campanule en thyse <i>Campanula thyrsoides</i>				LC	VU	Dét.	Potentielle	Fort	1	1890	<i>Pelouses plus ou moins sèches sur sols généralement calcaires et rocailles. Sources de la Durance</i>	Une donnée très ancienne, espèce non revue.	Faible

* **Source** : Le Berre M., Diadema K., Pires M., Noble V., Debarros G., Gavotto O. 2017. Hiérarchisation des enjeux de conservation de la flore en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Rapport inédit, CBNMed, CBNA, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 30 pages + annexe

Flore - Zoom sur l'Éthionème de Thomas



Éthionème de Thomas

Flore protégée en Région PACA et Vulnérable sur les listes rouges nationale et régionale (Enjeux très fort pour le massif du Chenaillet)

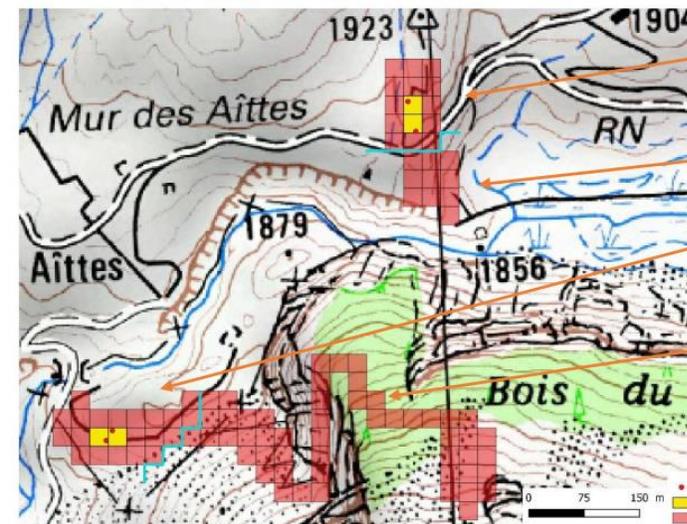
Répartition : dans les Alpes, en France et en Italie, ainsi qu'en Algérie. En France, l'espèce est présente uniquement dans le Briançonnais, dans les vallées de la Clarée et de la Cerveyrette.

Habitats : Héliophile mésoxérophile des éboulis calcaires subalpins à alpins de 1800–2500 m. Également sur les alluvions grossiers.

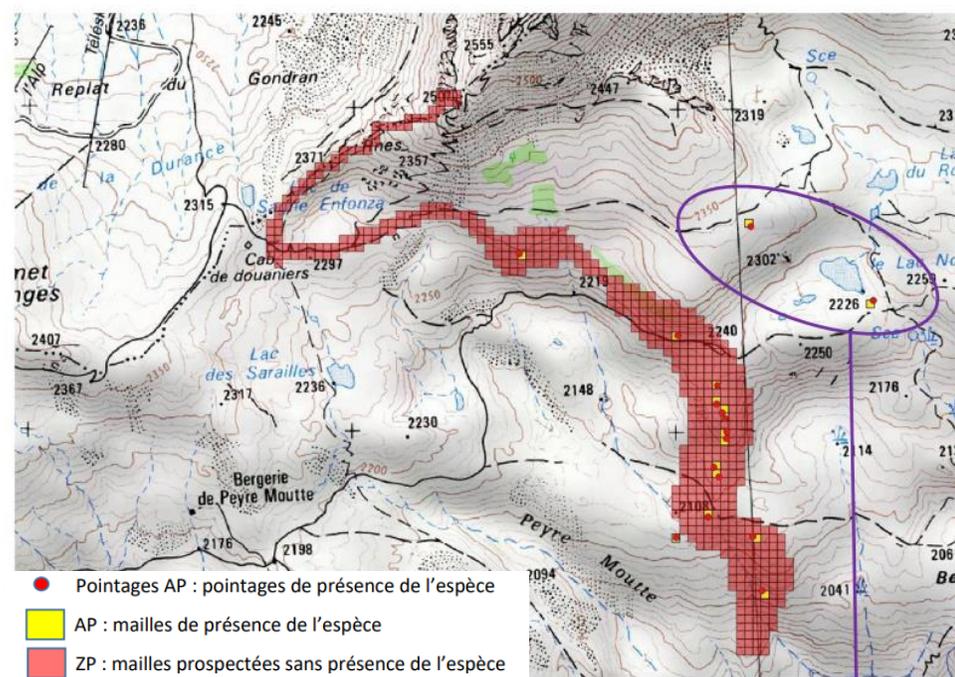
Répartition sur le site :

- Crête de Chouchar (amont et aval),
- serre entre Peyre moutte et les Fraches,
- Lac noir,
- ravin de la Grande Sagne (2018),
- secteur des Aïttes,
- Bourget. Historiquement sur la crête ouest du Chenaillet (2001-2002).

Secteur de Cervières – Les Aïttes

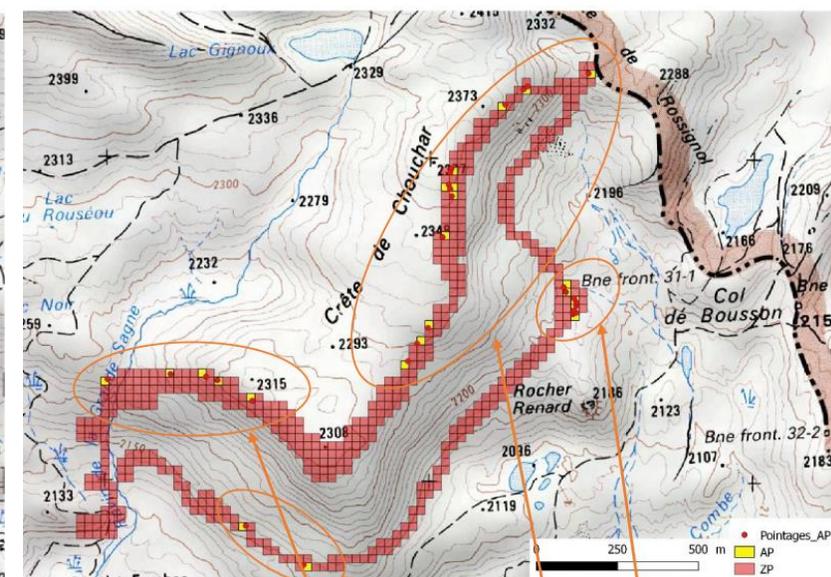


Secteur de Cervières – Chenaillet



- Pointages AP : pointages de présence de l'espèce
- AP : mailles de présence de l'espèce
- ZP : mailles prospectées sans présence de l'espèce

Secteur de Cervières – Crête de Chouchar



Sources : CBNA Bilan stationnel de l'Éthionème de Thomas dans les Alpes françaises - BIZARD Léa - Octobre 2019

Synthèse pour la flore

Zones humides :

Espèce	DH	PN	PR	LRN	LRR	ZNIEFF	Présence	Enjeu PACA CBN Med	Nb obs.	Dernière observation	Habitat et localisation	Argumentation sur la responsabilité locale pour la conservation des espèces	Respo. locale conserv.
Laïche des tourbières <i>Carex limosa</i>		NV1		LC	VU	Dét.	Avérée	Moyen	56	1986 - 2019	Marais et tourbières jusqu'à l'étage alpin. Sagne Enfonza, sous les Fraches , Marais du Bourget, Sud-est du Lac des chiens	Espèce au statut de conservation défavorable en région PACA (vulnérable), population importante sur le site.	Fort
Hiéochloa odorant <i>Hierochloe odorata</i>		NV1		NT	VU	Dét.	Avérée	Moyen	45	1989 - 2019	Pelouses humides, marais tourbeux, bords des lacs et des cours d'eau, alluvions humides, aux étages montagnard et subalpin. Nord-Ouest du lac de Rouséou et Marais du Bourget	Espèce localisée, au statut de conservation défavorable en région PACA (vulnérable), population importante sur le site.	Fort
Pesse commune <i>Hippuris vulgaris</i>				NT	VU	Dét.	Probable	Fort	2	1891 - 1986	Tourbières à sphaignes et mares tourbeuses. Lac des Sarailles	Enjeu de conservation très notable en PACA, donnée ancienne mais espèce restant potentielle.	Fort
Potamot des Alpes <i>Potamogeton alpinus</i>			PR	NT	VU	Dét.	Avérée	Moyen	1	1891 + 1999, 2021, 2022 par Arnica Montana	Eaux tranquilles ou lentes (mare, étange, lac, ...), oligotrophes. Lac noir.	Espèce rare dans les Hautes-Alpes, au statut de conservation défavorable en région PACA (vulnérable).	Fort
Petite utriculaire <i>Utricularia minor</i>			PR	NT	VU	Dét.	Avérée	Fort	13	1986 - 2019	Trous d'eau peu profonds des marais froids. Aval de la Sagne Enfonza, aval du Lac noir, Lac des Sarailles, les Fraches	Espèce rare dans les Hautes-Alpes, au statut de conservation défavorable en région PACA (vulnérable), très bien représentée sur le site.	Fort
Trichophore nain <i>Trichophorum pumilum</i>		NV1		LC			Avérée	Moyen	20	1986 - 2019	Marais sur terrain plutôt calcaire. Sommet du Gondran, sources de la Durance, cabane des douaniers, Aval de la Sagne Enfonza (replat du Gondran et source captée), départ télésiège des Gondrans et en aval , Marais du Bourget	Espèce assez rare en région PACA, population importante sur le site.	Modéré
Gnaphale des marais <i>Gnaphalium uliginosum</i>			PR	LC	VU	Dét.	Avérée	Fort	1	2022	A proximité des zones humides. Lac Noir zone sud est et ouest F.Homand (données SIG non représentées)	Espèce à enjeu de conservation très notable en PACA, une donnée récente sur la zone d'étude.	Fort
Laïche à deux étamines <i>Carex diandra</i>			PR	NT	VU	Dét.	Avérée	Fort	15	1986 - 2017	Haut-marais et bas-marais sur terrain plutôt calcaire, jusqu'à l'étage montagnard. Marais du Bourget, Sud-est du Lac des chiens	Espèce à enjeu de conservation notable en PACA, mais absence d'observation sur la zone étudiée.	Modéré
Laïche à fruits velus <i>Carex lasiocarpa</i>			PR	LC	VU	Dét.	Avérée	Fort	1	2017	Milieux humides, tourbières de transition et radeaux. Marais du Bourget	Espèce à enjeu de conservation notable en PACA, mais absence d'observation sur la zone étudiée.	Modéré

Synthèse pour la flore

Zones humides :

Espèce	DH	PN	PR	LRN	LRR	ZNIEFF	Présence	Enjeu PACA CBN Med	Nb obs.	Dernière observation	Habitat et localisation	Argumentation sur la responsabilité locale pour la conservation des espèces	Respo. locale conserv.
Chamorchis des Alpes <i>Chamorchis alpina</i>			PR	NT		Dét.	Potentielle	Moyen	1	1986	<i>Pelouses calcaires à Dryade mais également milieux plus humides comme les pelouses fraîches d'altitude à proximité des suintements. Lac des Sarailles</i>	Espèce à enjeu de conservation modéré en PACA, une seule donnée ancienne sur le site.	Faible
Dactylorhize rouge sang <i>Dactylorhiza incarnata subsp. Cruenta</i>			PR	LC		Dét.	Avérée	Moyen	55	1981 - 2019	<i>Bas-marais sur sol basique ou faiblement acide. Aval du départ du télésiège des Gondrans, aval du Lac noir, les Fraches, Marais du Bourget</i>	Espèce à enjeu de conservation modéré en PACA, bien présente sur le site.	Modéré
Jonc arctique <i>Juncus arcticus</i>			PR	LC		Dét.	Avérée	Moyen	12	1984 - 2012	<i>Bas-marais sur substrat acidifié. Sommet du Gondran, sources de la Durance, Aval de la Sagne Enfonza (replat du Gondran), Marais du Bourget</i>	Espèce à enjeu de conservation modéré en PACA, bien présente sur le site.	Modéré
Laïche blanchâtre <i>Carex canescens</i>			PR	LC		Dét.	Avérée	Moyen	7	1989 - 2019	<i>Tourbières et marais sur sol pauvre jusqu'à l'étage alpin. Lac noir, zone humide au-dessus du lac du Rouséou, Marais du Bourget</i>	Espèce à enjeu de conservation modéré en PACA, bien présente sur le site.	Modéré
Bouleau pubescent <i>Betula pubescens</i>			PR	LC		Dét.	Avérée	Moyen	2	1989 - 2012	<i>Espèce pionnière des fourrés de saules et des aulnaies vertes. Marais du Bourget</i>	Espèce à enjeu de conservation modéré en PACA, une seule donnée ancienne sur le site.	Faible

Synthèse pour la flore

Flore des autres milieux naturels :

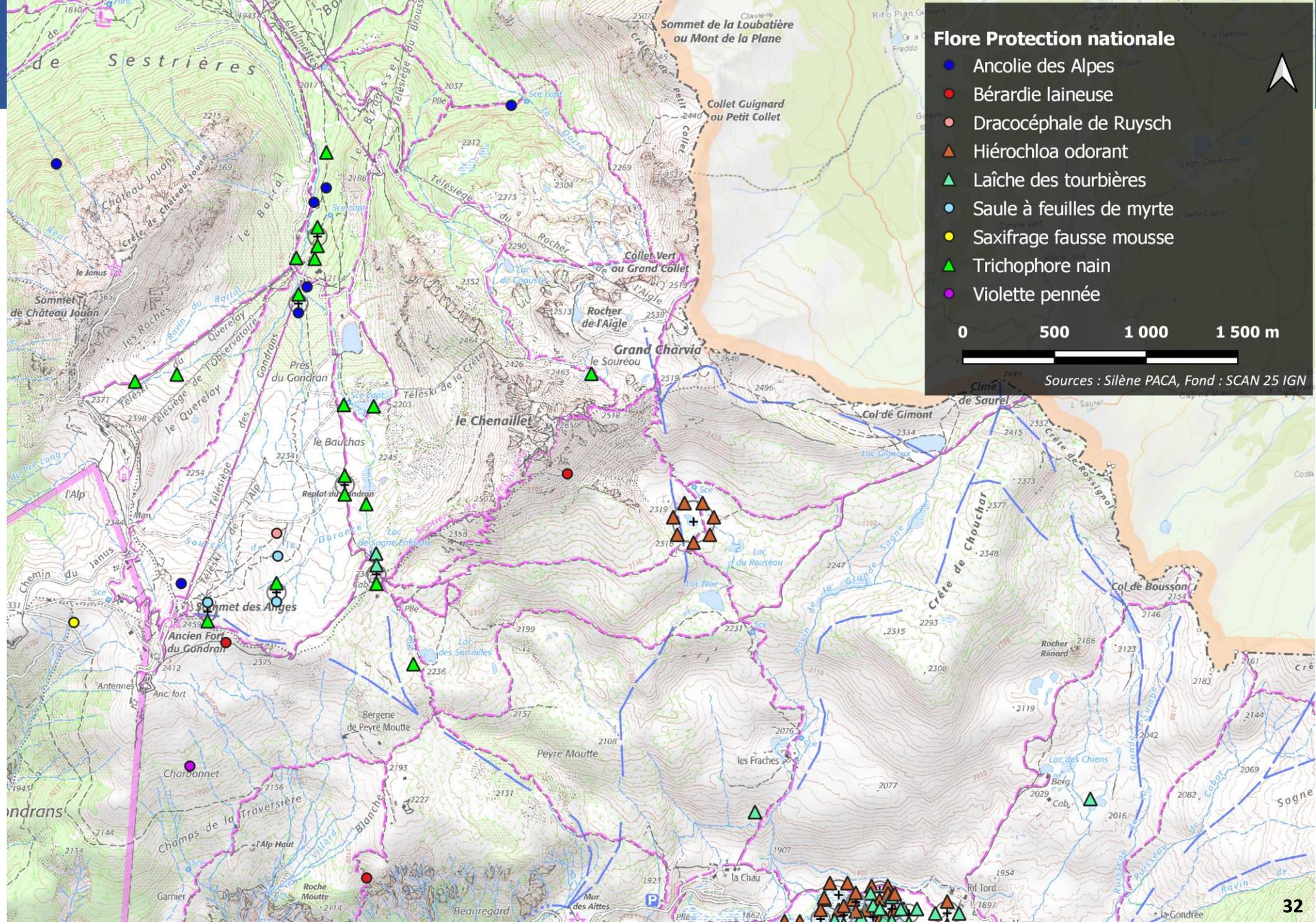
Espèce	DH	PN	PR	LRN	LRR	ZNIEFF	Présence	Enjeu PACA CBN Med	Nb obs.	Dernière observation	Habitat et localisation	Argumentation sur la responsabilité locale pour la conservation des espèces	Respo. locale conserv.
Flore des pelouses alpines													
Thésion des Pyrénées <i>Thesium pyrenaicum</i>				LC	VU		Potentielle	Moyen	1	1991	<i>Pelouses, parfois un peu humides, sur sol généralement calcaire. Sous le rocher de l'Aigle</i>	Donnée ancienne, présence de l'espèce à confirmer.	Faible
Dracocéphale de Ruysch <i>Dracocephalum ruyschiana</i>		NV1		LC		Dét.	Potentielle	Moyen	1	1890	<i>Pelouses d'altitude, sèches à moyennement humides. Sources de la Durance</i>	Donnée ancienne, présence de l'espèce à confirmer.	Faible
Flore des pelouses alpines													
Violette des collines <i>Viola collina</i>			PR	LC		Dét.	Avérée	Moyen	1	2014	<i>Sous-bois secs et lisières, parfois rocailles. Marais du Bourget</i>	Enjeu de conservation modéré et peu potentielle sur le site.	Faible
Ancolie des Alpes <i>Aquilegia alpina</i>	DH4	NV1		LC			Avérée	Moyen	6	1891 - 2001	<i>Zones rocailleuses ou rocheuses, des lisières et des bois calcaires (mélézins), de l'étage montagnard à alpin. Sommet du Gondran, départ télésiège des Gondrans et en aval, vallon de la Doire</i>	Espèce bien représentée localement, enjeu de conservation modéré en région PACA.	Modéré
Flore des landes alpines													
Saule de Suisse <i>Salix helvetica</i>		NV2 et 3		LC	VU	Dét.	Probable	Moyen	1	1994	<i>Rhodoraies et rhodoraies-saulaies. Crête ouest du Chenaillet C.Rémy (données SIG non disponibles)</i>	Enjeu de conservation modéré en région PACA, donnée à actualiser.	Modéré
Flore des rochers et éboulis													
Cardamine de Plumier <i>Cardamine plumieri</i>			PR	LC	VU	Dét.	Avérée	Moyen	9	1990 - 2005	<i>Rochers et éboulis humide sur substrats acides aux étages subalpin et alpin. Chenaillet et rocher de l'Aigle</i>	Espèce au statut de conservation défavorable (vulnérable) et protégée en région PACA, très bien représentée sur les crêtes sur Chenaillet	Fort
Saxifrage fausse diapensie <i>Saxifraga diapensioides</i>			PR	LC		Dét.	Potentielle	Moyen	1	1939	<i>Rochers et falaises, sur substrats calcaires et dolomitiques. Collet vert, sommet du Janus</i>	Présence de l'espèce à confirmer.	Faible

Flore

Flore protégée en France :

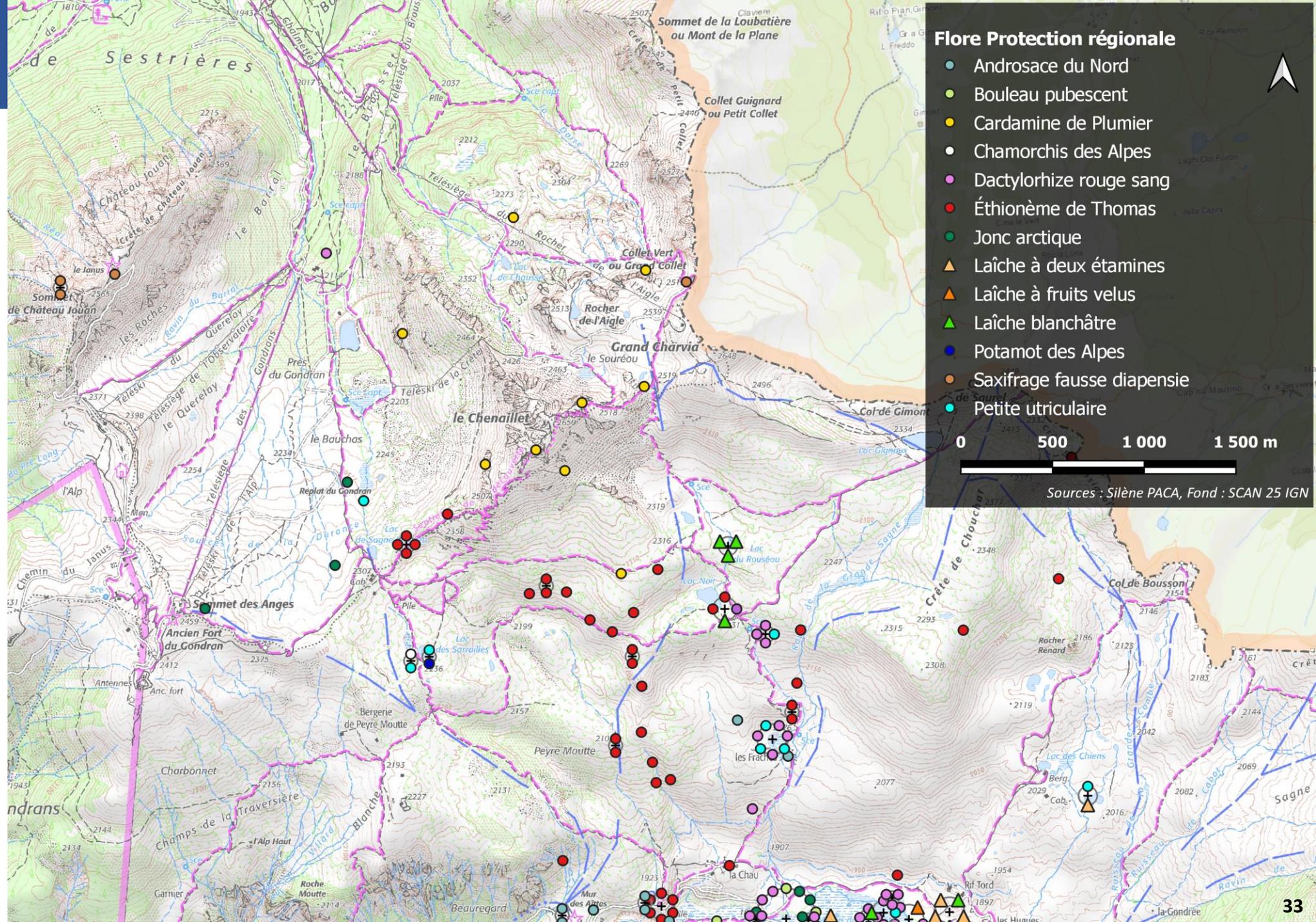


Présence notable d'une station importante de *Hierochloe odorata* (Avoine odorante), au lac au nord-ouest du lac de Souréou, suivi par le CBNA.



Flore

Flore protégée en Région PACA :

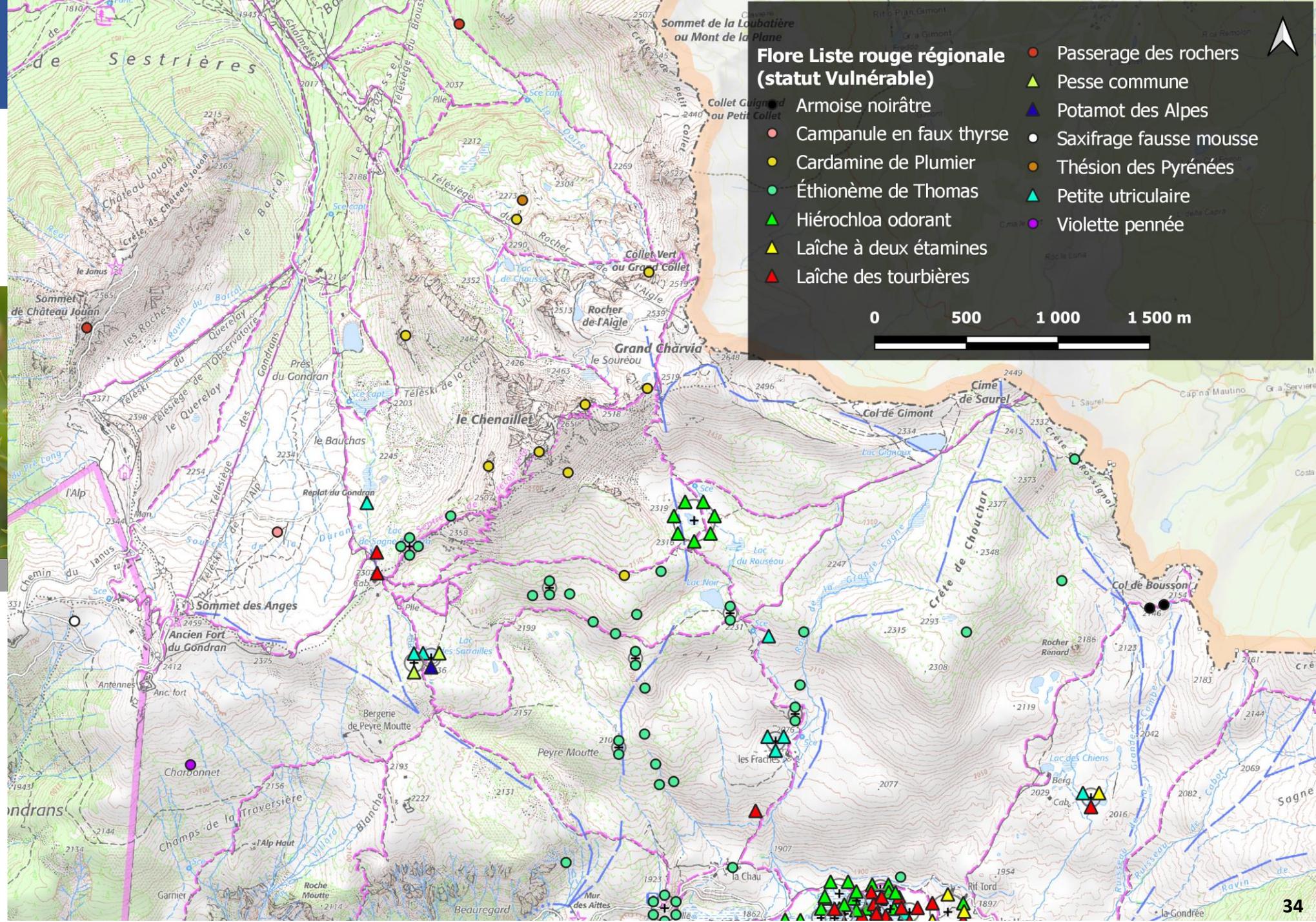


Flore menacée en Région PACA :



F. Le Briant / FloreAlpes.com

Thésion des Pyrénées

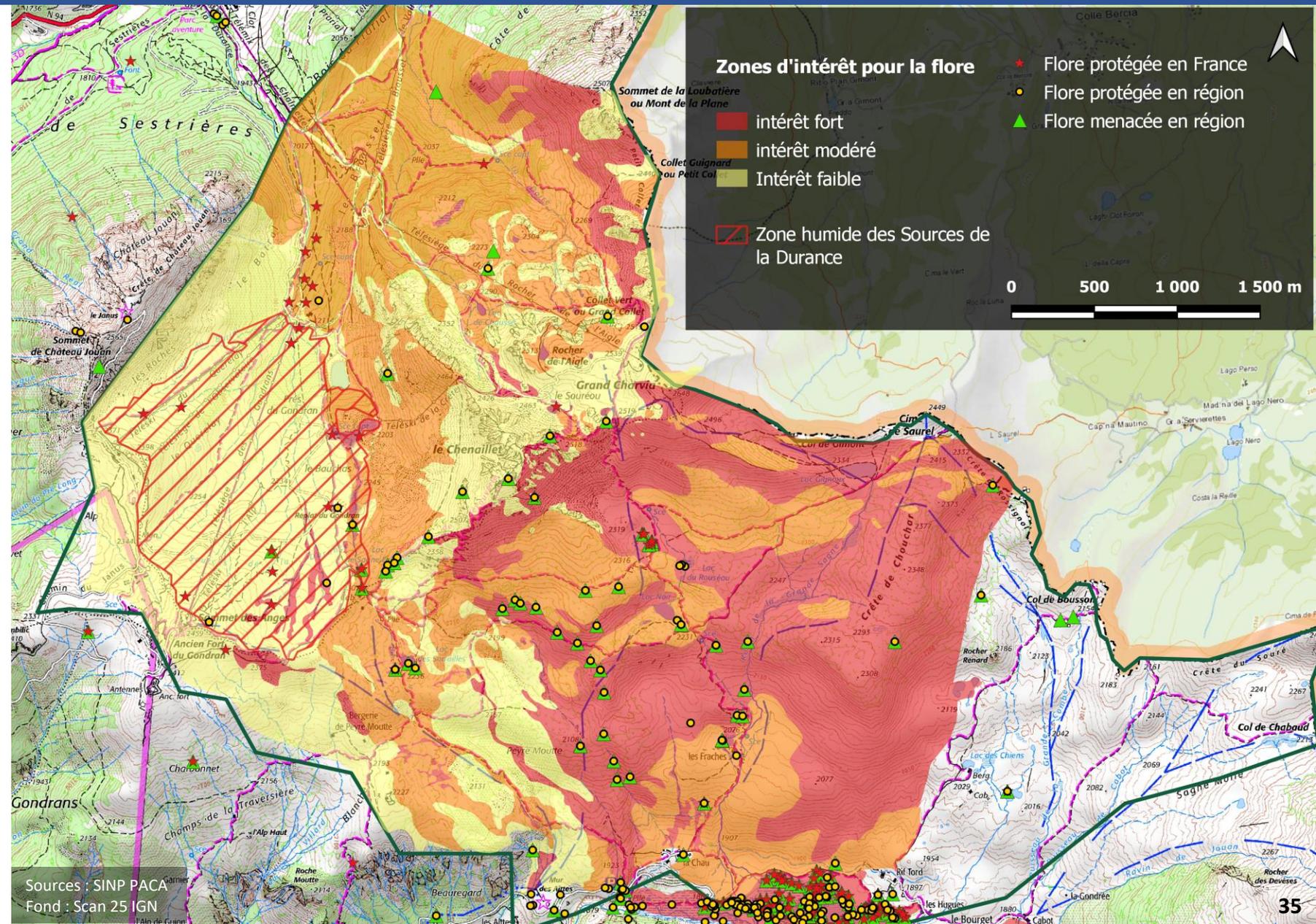


Synthèse pour la flore

Bilan pour la flore :

Zones de plus fort intérêt regroupant les habitats naturels de :

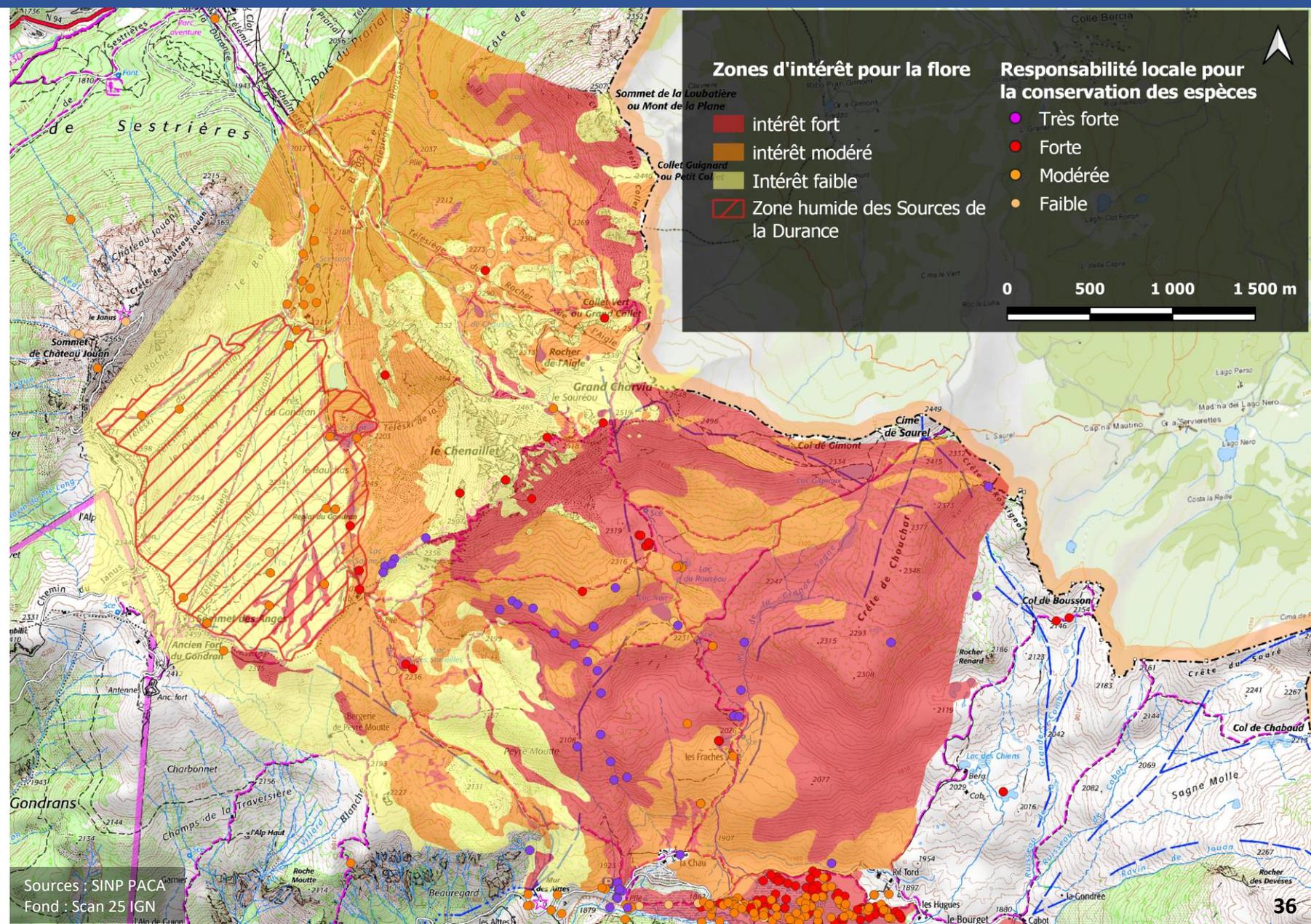
- Zones humides
- Éboulis fins
- Pelouses écorchées, sèches et/ou rocailleuses



Synthèse pour la flore

Bilan pour la flore :

Responsabilité locale pour la conservation des espèces patrimoniales.



Synthèse pour la faune

Entomofaune :

268 espèces d'insectes inventoriées :

- 101 lépidoptères rhopalocères,
- 105 lépidoptères hétérocères,
- 29 orthoptères,
- 16 odonates.

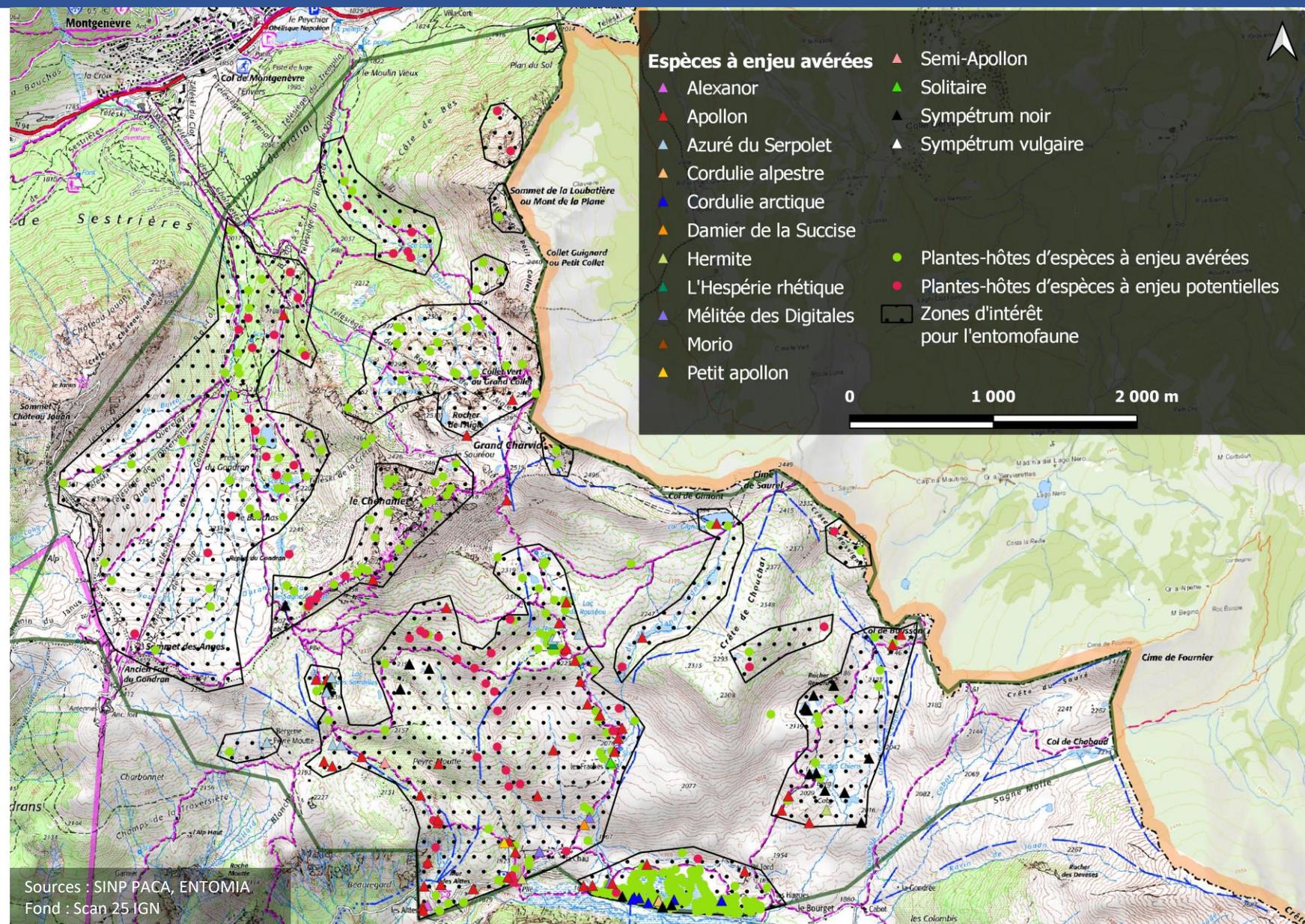
37 espèces à enjeu :

- 4 avérées en **fort**,
- 11 avérées en **assez fort**,
- 22 en faible et 9 autres espèces à enjeu fort ou assez fort potentielles dans la zone d'étude.

De nombreuses zones d'intérêt, porteuses d'enjeux de conservation assez forts à forts, réparties sur les deux versants du Chenaillet.

Notamment autour :

- **Des zones humides**
- **Des pentes d'éboulis à la végétation rase**



Synthèse pour la faune

Ordre	Espèce	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Présence	Enjeu loc. de conserv.	Nb obs	Dernière obs	Habitat	Plante-Hôte
Espèces des zones humides												
Odonata	La Cordulie alpestre <i>Somatochlora alpestris</i>			NT	VU	Dét.	Avérée	Fort	2	2012	Tourbières à sphaignes et mares tourbeuses	-
Odonata	La Cordulie arctique <i>Somatochlora arctica</i>			NT	CR	Rem.	Avérée	Fort	8	2020	Tourbières acides et neutres	-
Lepidoptera	Le Sphinx de l'Argousier <i>Hyles hippophaes</i>	CDH4	NI2			Dét.	Potentielle	Fort	-	-	Fourrés à Argousiers	<i>Hippophae rhamnoides</i>
Lepidoptera	Le Petit Apollon <i>Parnassius corybas</i>		NI3	LC			Avérée	Assez fort	1	2020	Bords de petits ruisseaux et de lacs de montagne, éboulis humides où poussent le Saxifrage faux-aïzoon	<i>Saxifraga aizoides</i>
Odonata	Le Sympétrum noir <i>Sympetrum danae</i>			VU	NT		Avérée	Assez fort	30	2020	Eaux stagnantes non poissonneuses, acides ou temporaires (tourbières à sphaignes, marais et étangs tourbeux acides)	-
Odonata	Le Sympétrum vulgaire <i>Sympetrum vulgatum</i>			NT	NT		Avérée	Assez fort	1	2020	Eaux stagnantes (fossés, mares, étangs, lacs...)	-

Synthèse pour la faune

Ordre	Espèce	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Présence	Enjeu loc. de conserv.	Nb obs	Dernière obs	Habitat	Plante-Hôte
Espèces des pentes rocheuses et pelouses thermophiles												
Lepidoptera	L'Hespérie rhétique <i>Pyrgus warrenensis</i>			VU	VU	Dét.	Avérée	Fort	2	2016	Pentes rocheuses ou caillouteuses avec un gazon ras à hélianthèmes	<i>Helianthemum italicum subsp. alpestre</i>
Lepidoptera	L'Hermite <i>Chazara briseis</i>			VU	EN	Rem.	Avérée	Fort	3	2017	Surface à couvert végétal très faibles (pelouses steppiques, crêtes des montagnes)	<i>Festuca spp., Sesleria caerulea</i>
Lepidoptera	La Piéride de l'Aethionème <i>Pieris ergane</i>		NI3	VU	VU	Dét.	Potentielle	Fort	-	-	Milieus calcaires secs des étages montagnards et subalpin, souvent en pente	<i>Aethionema saxatile</i>
Lepidoptera	L'Azuré du Serpolet <i>Phengaris arion</i>	CDH4	NI2	LC	LC	Rem.	Avérée	Assez fort	7	2020	Milieus ouverts bien exposés à thym et à grande diversité végétale	<i>Thymus spp.</i>
Lepidoptera	La Mélitée des Digitales <i>Melitaea aurelia</i>			VU	NT	Rem.	Avérée	Assez fort	5	2017	Prairies maigres et pelouses sèches à buissons épars, lisières claires mésoxérophiles	<i>Plantago spp.</i>
Lepidoptera	L'Alexanor <i>Papilio alexanor</i>	CDH4	NI2	LC	LC	Dét.	Citée mais donnée douteuse	Assez fort	1	1969	Habitats calcaires chauds et secs, rocheux ou caillouteux comme les éboulis ou les lits asséchés de rivières ou bordures de pistes, riches en plante-hôte et en Centranthe à feuille étroite ou Chardons	<i>Ptychotis saxifraga</i>
Lepidoptera	L'Apollon <i>Parnassius apollo</i>	CDH4	NI2	LC	LC	Rem.	Avérée	Assez fort	68	2023	Milieus ouverts à semi-ouverts secs et rocailleux où poussent orpins et joubarbes	<i>Sedum spp., Sempervivum spp.</i>

Synthèse pour la faune

Ordre	Espèce	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Présence	Enjeu loc. de conserv.	Nb obs	Dernière obs	Habitat	Plante-Hôte
Espèces forestières												
Coleoptera	<i>Stephanopachys substriatus</i>	CDH2				Rem.	Potentielle	Fort	-	-	Chandelles de conifères, souvent des Mélèzes, souvent gros	<i>Larix decidua</i>
Lepidoptera	Le Damier du Chèvrefeuille <i>Euphydryas intermedia</i>			VU	VU		Potentielle	Fort	-	-	Clairières humides et ensoleillées des mélézins d'ubac et des mégaphorbiaies fraîches à Aulne vert et bords de ruisseaux	<i>Lonicera caerulea</i>
Lepidoptera	Le Morio <i>Nymphalis antiopa</i>			LC	VU		Avérée	Assez fort	1	2019	Lisières forestières fraîches ou ripisylve	<i>Salix spp.</i> , <i>Populus spp.</i> , <i>Betula spp.</i>
Espèce des landes alpines												
Lepidoptera	Le Solitaire <i>Colias palaeno</i>		NI3	LC	LC		Avérée	Assez fort	2	2019	Pentes à airelles et à rhododendrons	<i>Vaccinium uliginosum</i>

Synthèse pour la faune

Ordre	Espèce	DH	PN	LRN	LRR	ZNIEFF	Présence	Enjeu loc. de conserv.	Nb obs	Dernière obs	Habitat	Plante-Hôte
Espèces alticoles et des pelouses alpines												
Hymenoptera	Le Bourdon alpin <i>Bombus alpinus</i>						Potentielle	Fort	-	-	Espèce alticole	
Hymenoptera	Le Bourdon des aconits <i>Bombus gerstaeckeri</i>					Dét.	Potentielle	Fort	-	-	Forêt de conifères ouvertes, mégaphorbiais, éboulis grossiers humides. Habitat varié mais avec présence de fleurs d'Aconitum.	
Hymenoptera	Le Bourdon fruitier <i>Bombus pomorum</i>						Potentielle	Fort	-	-	Paysages d'agriculture extensive, prairies maigres et fleuries, notamment riches en fabacées (butine principalement Trifolium et Anthyllis). En Suisse, l'espèce est thermophile et distribuée dans les vallées, jusqu'à 800m d'altitude. Idem en France ?	
Orthoptera	Le Gomphocère des moraines <i>Aeropedellus variegatus</i>				LC	Rem.	Potentielle	Fort	-	-	Pelouses et pâturages alpins, combes à neige	
Lepidoptera	L'Azuré de la Croisette <i>Phengaris alcon</i>		NI3	NT	LC	Rem.	Potentielle	Assez fort	-	-	Prairies mésophiles et pelouses sèches abritant sa plante-hôte	<i>Gentiana cruciata</i>
Lepidoptera	Le Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	CDH2	NI3	LC	LC		Avérée	Assez fort	2	2010	Pelouses et prairies subalpines mésophiles à mésohygrophiles, favorables à ses plantes-hôtes	<i>Gentiana lutea</i> , <i>Succisa pratensis</i>
Lepidoptera	Le Semi-Apollon <i>Parnassius mnemosyne</i>	CDH4	NI2	NT	LC	Dét.	Avérée	Assez fort	1	2020	Pelouses alpines, dolines ou alpages buissonnants où poussent les corydales	<i>Corydalis solida</i> et <i>Corydalis intermedia</i>

Synthèse pour la faune

Herpétofaune :

2 espèces de reptiles et 1 espèce d'amphibien :

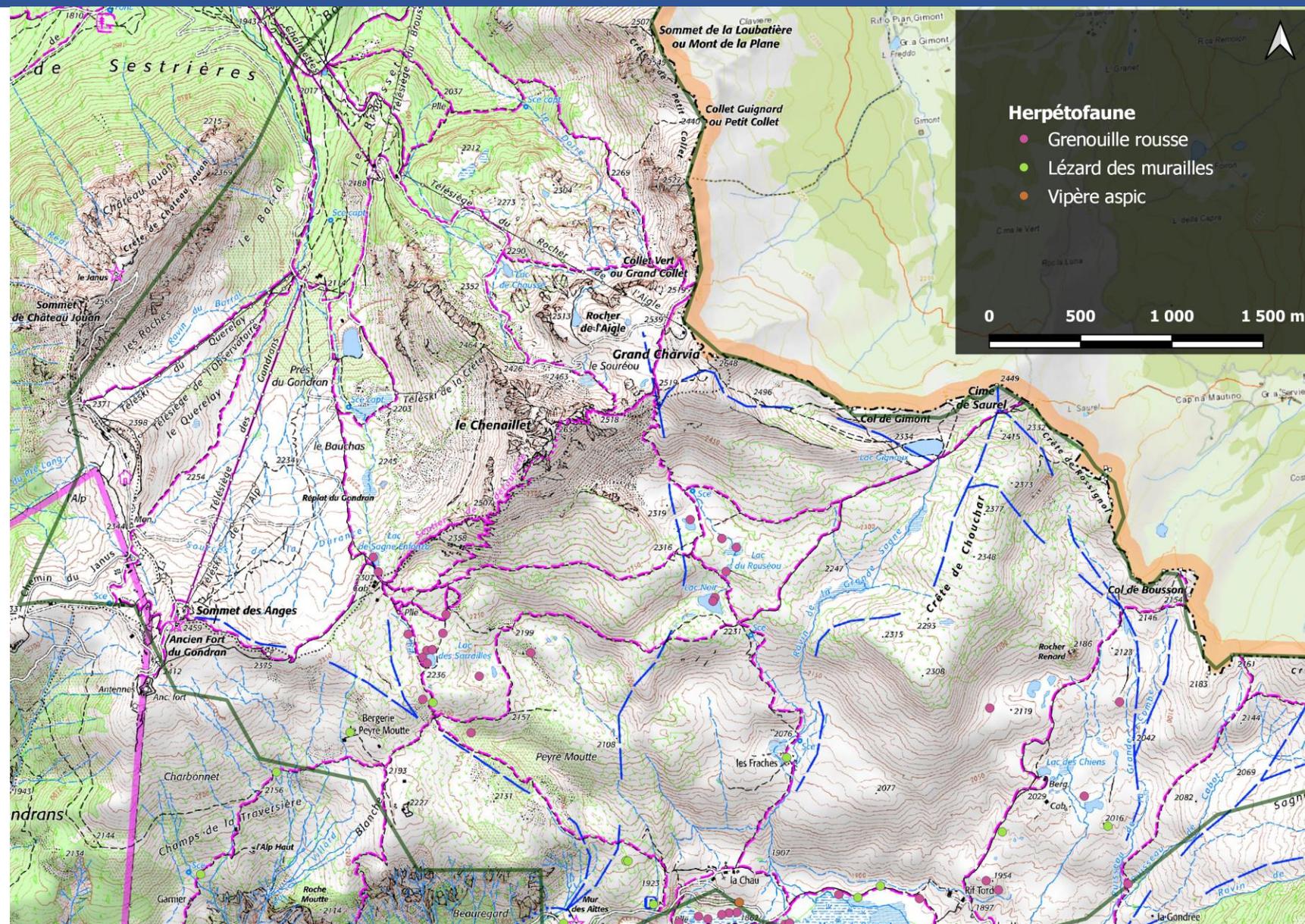
- Grenouille rousse
- Lézard des murailles
- Vipère aspic

Espèces protégées en France (tous les reptiles et amphibiens), et en préoccupation mineure (LC) sur les listes rouges nationale et régionale.

Pas d'enjeu significatif pour l'herpétofaune.



Grenouille rousse



Synthèse pour la faune

Avifaune :

13 espèces potentiellement nicheuses

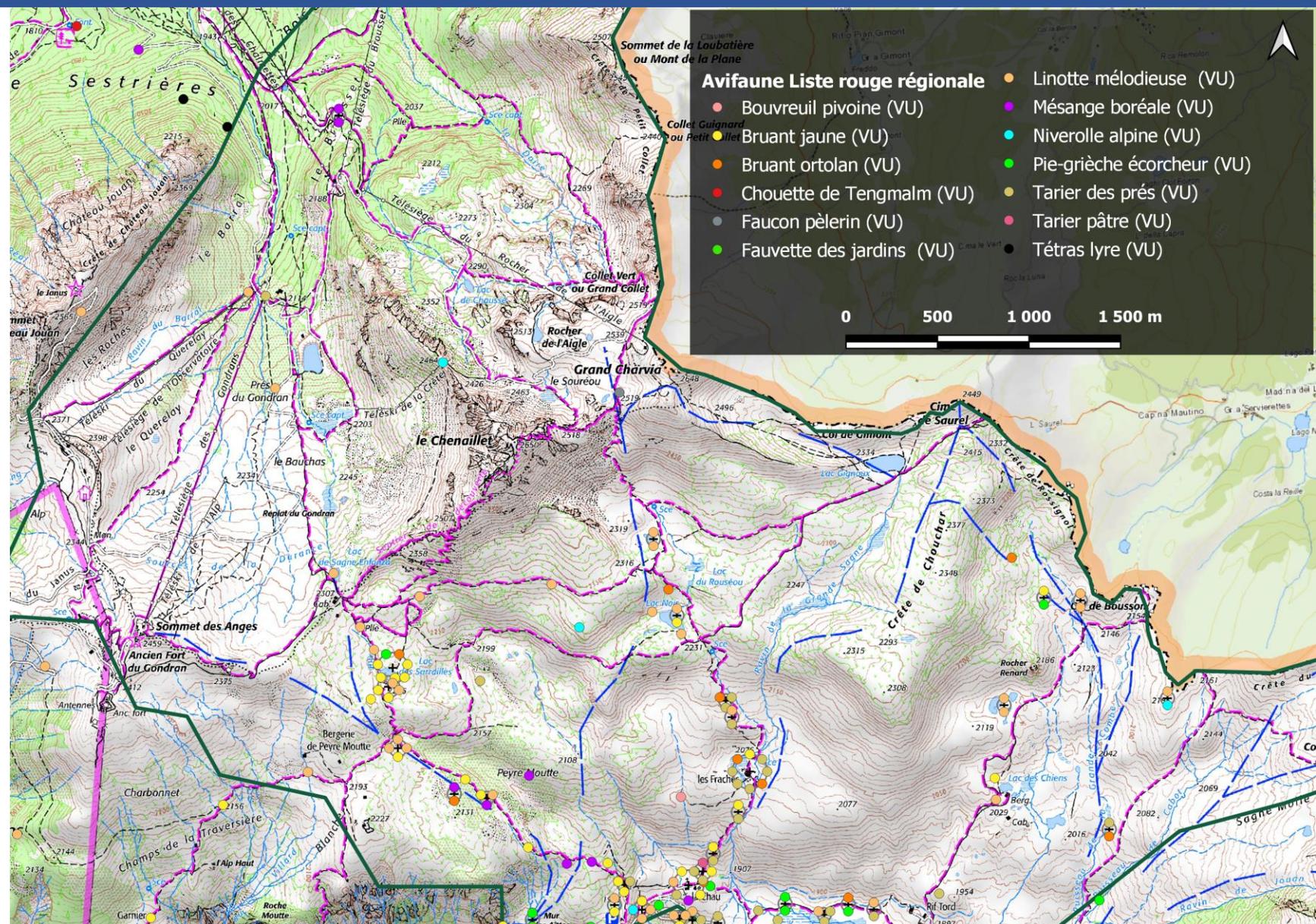
vulnérables selon la liste rouge régionale :

- Espèces des milieux ouverts d'altitude (prairies de fauche, pelouses et milieux rocheux)
- Espèces des milieux forestiers

Survols de grands rapaces et territoire de chasse de rapaces (*Aigle royal*, *Vautours fauve et moine*, *Gypaète barbu*, *Circaète Jean-le-blanc*, *Faucon pèlerin*), présence de migrants.

Galliformes de montagne : présence suspectée du Lagopède alpin (EN) sur le versant nord du Chenaillet (OFB), Tétrasyre (VU) connu sur Montgenèvre, et suivi historique de la Perdrix bartavelle en versant sud.

Enjeux de conservation forts concentrés sur les milieux ouverts et les milieux rocheux d'altitude.



Synthèse pour la faune

Suivi de la Perdrix bartavelle :

Suivi historique (données depuis 1985) aujourd'hui coordonné par l'OFB :

- Espèce présente sur l'ensemble du versant adret, du Gondran au Col de Bousson au moins (site du suivi)
- Espèce chassable, inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux, et quasi-menacée sur la liste rouge régionale PACA.

Selon le « Suivi des galliformes de montagne alpins et pyrénéens. Bilan de la décennie 2010-2019. OGM, 2021 » :

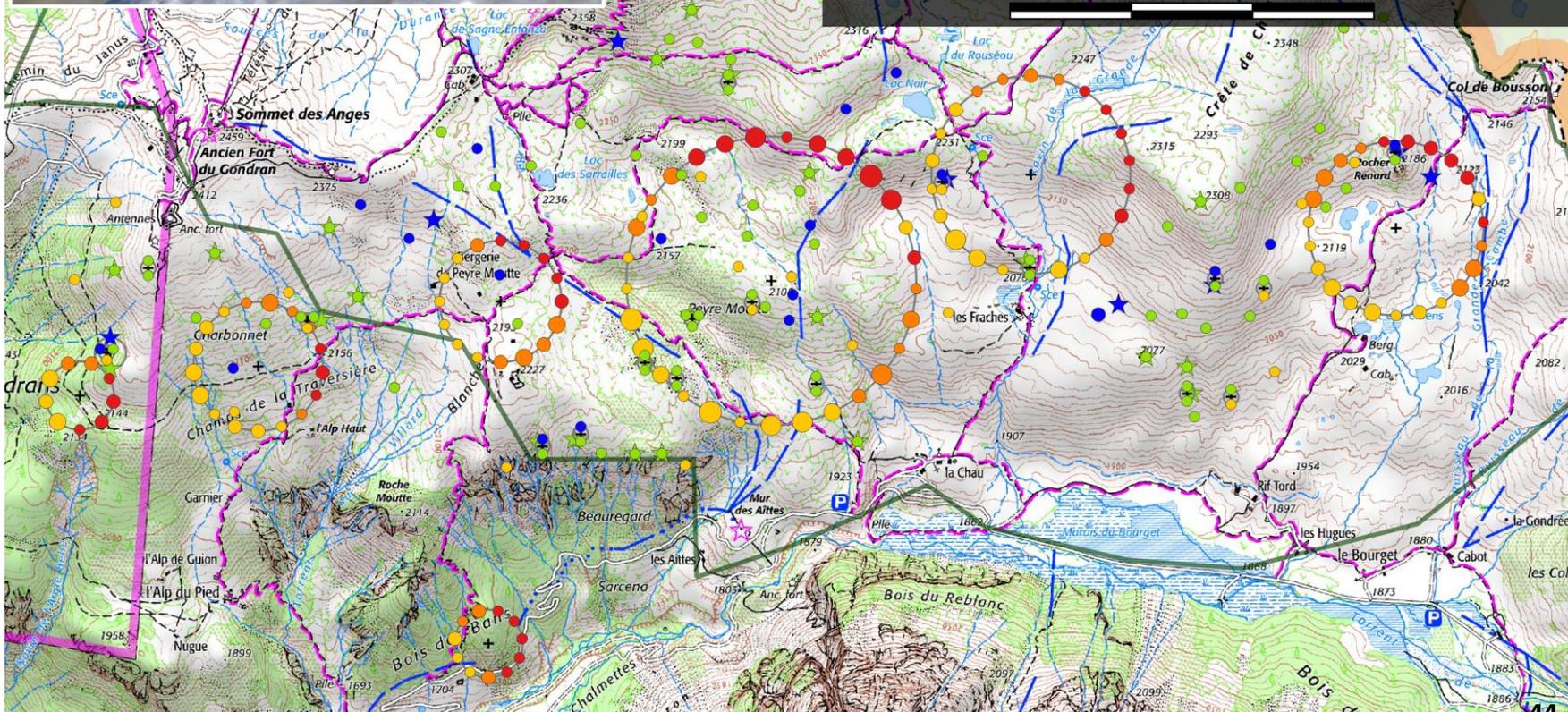
- déclin sur les sites des Alpes internes du sud, fortement influencé par l'année 2018 (fort épisode de neige, forte fluctuation naturelle des populations)

« L'avenir des populations de Perdrix bartavelle dépend avant tout, directement ou indirectement, des activités pastorales [...]. Il est essentiel que, dans un futur proche, des efforts pour la conservation ou même la réouverture des adrets en voie de colonisation forestière soient déployés à large échelle pour conserver des milieux ouverts d'altitude favorables à l'espèce. »



Suivi Perdrix bartavelle par l'OFB

Effectifs de coqs	Décennie d'observation de coqs	Décennie d'observation de poules
● 1 individu	● 1980 - 1990	★ 2013 - 2019
● 2 individus	● 1991 - 2000	★ 2021 - 2023
● 3 individus	● 2001 - 2010	
● 4 individus	● 2011 - 2020	
● 5 individus	● 2021 - 2023	



Synthèse pour la faune

Mammifères :

- **1 seule espèce de mammifère protégée en France (Loup gris)**
- **Présence potentielle du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), protégé en France**
Habitat naturel : eaux permanentes, aux berges meubles et couvertes d'une épaisse végétation herbacée.



Chiroptères :

4 espèces potentiellement présentes sur les deux versants du Chenaillet selon les inventaires ZNIEFF :

- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Sérotine de Nilsson (*Eptesicus nilssonii*)
- Vespère de Savi (*Hypsugo savii*)
- Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)



Synthèse des menaces pour la flore et la faune

Les visites de terrain et les observations faites par les différents acteurs (par exemple constat réalisé par l'AESC) ont permis de mettre en évidence les principales menaces du site. Elles semblent majoritairement liées à la fréquentation humaine, notamment aux abords des sentiers.

Le tableau de synthèse suivant présente l'évaluation des menaces pour la faune, la flore, et les habitats en fonction des différents secteurs étudiés.

La zone « sentier » comprend une surface de 10 mètres de part et d'autre de celui-ci. Lorsqu'un sentier longe un lac ou une zone humide, la menace est traduite pour toute sa ceinture.

Synthèse des menaces pour la flore et la faune

		Habitats naturels													
		Rochers, falaises et éboulis grossiers		Éboulis fins		Pelouses alpines		Landes alpines et subalpines		Milieux forestiers		Zones humides		Anciennes terrasses cultivées	
		Niveau de menace	Nature de la menace	Niveau de menace	Nature de la menace	Niveau de menace	Nature de la menace	Niveau de menace	Nature de la menace	Niveau de menace	Nature de la menace	Niveau de menace	Nature de la menace	Niveau de menace	Nature de la menace
Flore	Hors-sentier	Réduit	Aménagement, piétinement	Réduit	Aménagement, piétinement,	Fort	Aménagement, fermeture du milieu, piétinement	Réduit	Aménagement,	Réduit	Aménagement, exploitation des bois les plus vieux	Fort	Assèchement, eutrophisation, piétinement	Fort	Abandon de la fauche, piétinement
	Sentier	Réduit		Très fort		Très fort		Modéré		Réduit		Très fort		Fort	
Entomofaune	Hors-sentier	Réduit	Aménagement, piétinement	Modéré	Aménagement, piétinement, dérangement	Fort	Aménagement, fermeture du milieu, piétinement	Modéré	Aménagement,	Réduit	Aménagement, exploitation des bois les plus vieux	Fort	Assèchement, eutrophisation, piétinement	Fort	Abandon de la fauche, piétinement
	Sentier	Réduit		Modéré		Fort		Modéré		Réduit		Très fort		Fort	
Herpétofaune	Hors-sentier	Réduit	Dérangement, aménagement	Modéré	Aménagement, piétinement, dérangement	Modéré	Aménagement, fermeture du milieu, piétinement, dérangement	Modéré	Aménagement, dérangement	Réduit	Aménagement, dérangement, exploitation des bois les plus vieux	Fort	Assèchement, eutrophisation, piétinement	Réduit	Abandon de la fauche, piétinement, dérangement
	Sentier	Modéré		Modéré		Fort		Modéré		Réduit		Très fort		Réduit	
Avifaune	Hors-sentier	Modéré	Dérangement, aménagement	Réduit	Aménagement, dérangement	Fort	Aménagement, fermeture du milieu, piétinement, dérangement	Modéré	Aménagement, dérangement	Modéré	Aménagement, dérangement, exploitation des bois les plus vieux	Réduit	Assèchement, dérangement	Fort	Abandon de la fauche, piétinement, dérangement
	Sentier	Modéré		Réduit		Fort		Modéré		Modéré		Réduit		Très fort	
Mammifères	Hors-sentier	Modéré	Dérangement, aménagement	Réduit	Aménagement, dérangement	Réduit	Aménagement, fermeture du milieu, dérangement	Réduit	Aménagement, dérangement	Modéré	Aménagement, dérangement, exploitation des bois les plus vieux	Réduit	Assèchement, dérangement	Réduit	Dérangement
	Sentier	Modéré		Réduit		Réduit		Réduit		Modéré		Réduit		Réduit	



Office Français de la Biodiversité

- Enjeux de biodiversité patrimoniale sur toute la haute vallée de la Cerveyrete
- Nécessité de maintenir l'activité agricole, et de privilégier **l'ouverture des milieux** en lien avec la présence d'espèces patrimoniales
- **Suivis des galliformes** de montagne sur la commune de Cervières (Tétras lyre et Perdrix bartavelle)
- Présence potentielle du Lagopède alpin en hiver sur le Chenaillet
- Problèmes de circulation de **motoneiges et motocross**, et de pollution par des déchets

ONF Montgenèvre



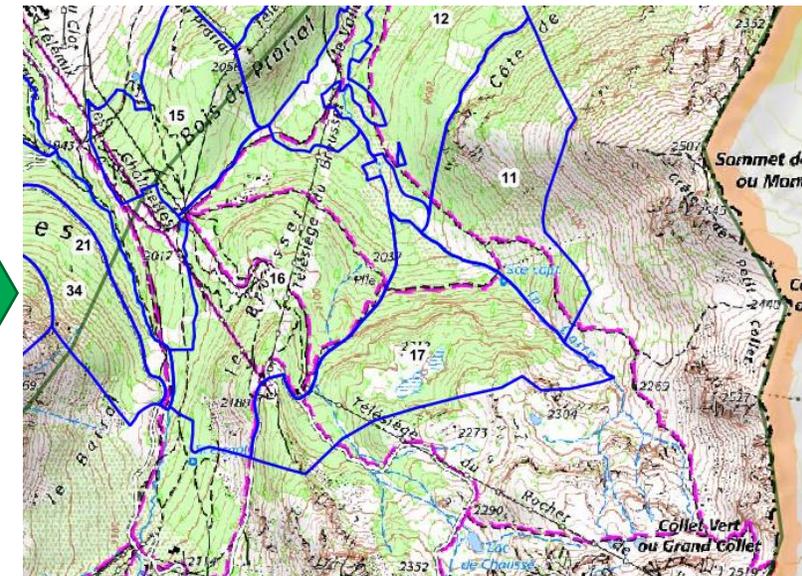
Forêt communale de Montgenèvre :

- **Surveillance/police** : sensibilisation touristes, véhicules motorisés (sensibilisation, verbalisation), motoneiges
- **Tourisme** : déchets nombreux après la saison de ski
- **Domaine skiable** : convention pour protéger les régénérations de mélèzes (filets de protection)

ONF Cervières



Aucune forêt domaniale ou communale sur le versant adret du Chenaillet.





AAPPMA « Les pêcheurs Briançonnais »



Quasiment plus aucune activité de pêche :

- **Le Lac Gignoux n'est plus empoisonné** depuis 7-8 ans (le lac gèle jusqu'au fond)
- Quelques poissons au Lac des Chiens
- Les vairons restant dans les lacs sont issus des pratiques de pêches au vairon manié.
- Une réserve de pêche dans le ruisseau au nord du Marais du Bourget,
- L'activité de pêche se concentre sur la Cerveyrette.

Société de chasse "Le chamois de Rochebrune"

(63 chasseurs, la moitié sur le secteur)

Période de chasse septembre/novembre

- Chamois (bordures de rochers et Chenaillet), chevreuils, cerfs et sangliers (en battue).
- Perdrix bartavelles (3) sur Peyre Moutte, le rocher de la Perdrix
- Chasse de la grive
- **Vallon sous les Sarailles très fréquenté** pour la chasse du petit gibier (15aine de Lièvres)

Amicale des chasseurs de Montgenèvre

(30aine de chasseurs)

Période de chasse sur 2 mois environs

Réserve de chasse sur le Janus (depuis 40ans)

- Secteur Chenaillet/Collet vert (attributions de ≈15 chamois)

Sur la commune :

- Tétrasyre (2), Perdrix bartavelles (4)
- Lièvres d'Europe et Lièvres variables
- Chevreuils et cerfs

Synthèse des usages

Activités agricoles et pastorales

Groupe pastoral sur l'alpage de l'Alp'Coutier (3300ha de Peyre Moutte aux Coutiers au-dessus des Fonts de Cervières)

- 11 éleveurs (8 de Cervières, 2 de Piégut et 1 de Chorges) pour un total de 3800-3900 animaux (brebis et agneaux)
- Séparation en 3 troupeaux de 1300 animaux environs.
- Pas de MAEC sur le Chenaillet

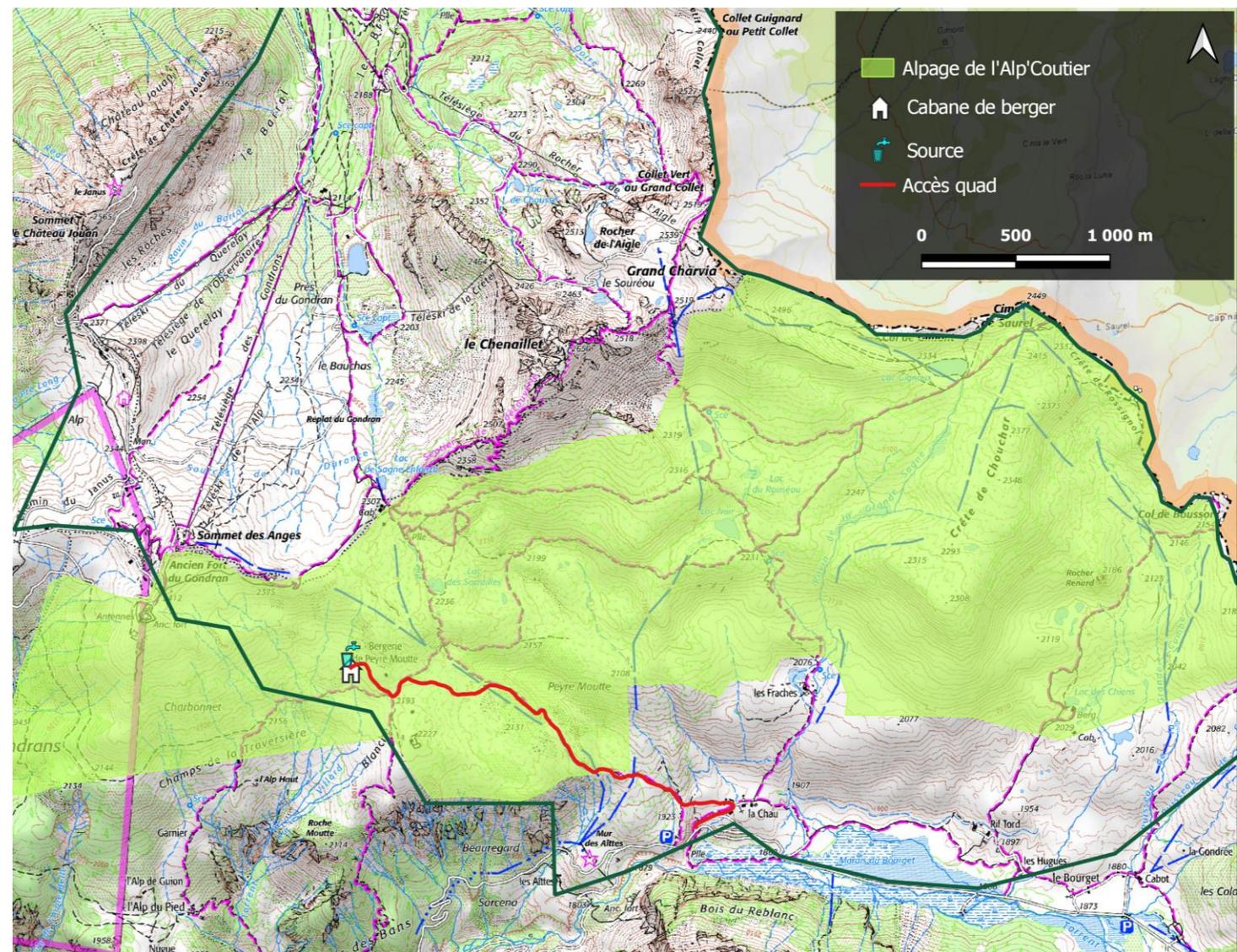
Présence d'un troupeau sur l'adret du Chenaillet autour du **15 juin** et pour **2 mois** environs.

- Parcours entre les alpages à l'ouest de la bergerie et traversée en direction du Col de Bousson par les « plateaux » sous le Chenaillet.

Chiens de protection et parc mobile de nuit (souvent autour de la cabane).

Accès à l'eau par une **source à la bergerie**;

Accès en quad depuis la Chau (+ 1 hélicoptage/an), présence de 3 chevaux pour le berger.





Présence historique sur le Marais du Bourget (Life Tourbières dans les années 1990), CEN propriétaire de quelques parcelles :

- **Plan de gestion**, accompagner les vellétés d'usage (fauche)
- Suivi du PNRQ (relevés topographiques du ruisseau des Taillas qui s'enfonce)
- Suivi du CBNA de l'*Hierochloe odorata*

Enjeux de territoire : avoir une vision assez large (bassin versant hydrologique et ensemble de prairies de fauche), souhait de protéger l'intégralité du bassin versant du Marais du Bourget, *càd* toute la haute-vallée, avec « zone cœur » et périmètre de protection s'il le faut.

Pressions : Pressions sur l'eau en lien avec la production de neige artificielle, développement du vélo de descente (interdiction sur Cervières)

- **Intérêt pour être gestionnaire** (impliquant la création d'une antenne dans le briançonnais)



Conservatoire botanique national Alpin

- Importance du Marais du Bourget
- Verrou glaciaire des Aittes (suivis *Aethionema*)
- Versant sud du Chenaillet (suivis *Aethionema* et *Hierochloe*)
- Également habitats de combes à neige

Site dans l'ensemble en bon état de conservation.



Parc naturel régional du Queyras

Animation du site Natura 2000 « Rochebrune – Izoard – Vallée de la Cerveyrette »

Présence sur une grande partie de la commune et notamment sur la haute vallée de la Cerveyrette mais très peu de connaissance de l'adret du Chenaillet (limite du site Natura 2000 sous le hameau de la Chau),

Pas de MAEC en dehors de la zone Natura 2000 mais recommandations pour préserver les zones humides.

La question de la protection du Marais du Bourget se pose :

- Foncier privé et morcelé
- Bonne gestion actuelle (toutefois peu de contacts avec le CEN actuellement)



- Enjeux importants sur les deux versants du Chenaillet
- **Intégrer les enjeux** forts de conservation que représentent les **Sources de la Durance** (au moins un périmètre de protection pour compléter la RNR)
- Volonté que la Réserve soit créée avec le plus de **cohérence** et un périmètre relativement étendu, avec les compromis nécessaires.



Mountain Wilderness

Actions de **nettoyage des installations militaires obsolètes** ces dernières années (*Peyre Moutte, Lac des Sarailles, Rocher de la Perdrix*) notamment à la demande de la bergère (brebis blessée) et du CBGA.

- Volonté que le site soit protégé : **sommet du Chenaillet et ses abords, Lac des Sarailles,**
- **Question de la Haute vallée et du Marais du Bourget**
- **Enjeux domaine skiable** : morcellement de la réserve au sein du domaine **peu cohérent**
- Cependant **Vallon entre les remontées du Gondran et le sommet du Chenaillet** intéressant à intégrer à la RNR



- **Enjeux géologiques** (cf. Synthèse pour la géologie)
- **Enjeux écologiques** liés à la **flore** et leurs habitats (*Aethionema thomasianum*, *Androsace septentrionalis*, *Potamogeton alpinus*, *Salix helvetica*, ...), aux **lichens**, et aux **zones humides et la faune et la flore associées** (notamment radeaux à sphaignes rares pour la région du côté de Montgenèvre)
- Implication de l'association Arnica Montana depuis le début du projet
- Nombreux rapports, données, et avis demandant un classement dans la littérature

Souhait d'une protection forte et sur un périmètre le plus étendu possible.



Association d'Étude et de Sauvegarde de la vallée de Cervières

Problèmes de surfréquentation

- **Développement des domaines skiables**, notamment côté italien (utilisation hivernale et estivale) et arrivant au TS du Rocher de l'Aigle. Fréquentation italienne dans le secteur de la Cime Saurel (baignades au lac Gignoux, véhicules motorisés en été et en hiver). Développement d'événements sportifs.
- **Développement des VTT et VTTAE (sur et hors sentier)**, souhait d'interdire la pratique dans la RNR
- **Piétinement, élargissement des sentiers et créations de nouvelles traces.**

Synthèse des usages



Centre Briançonnais de Géologie Alpine

Développement des sorties géologiques depuis les années 1990.

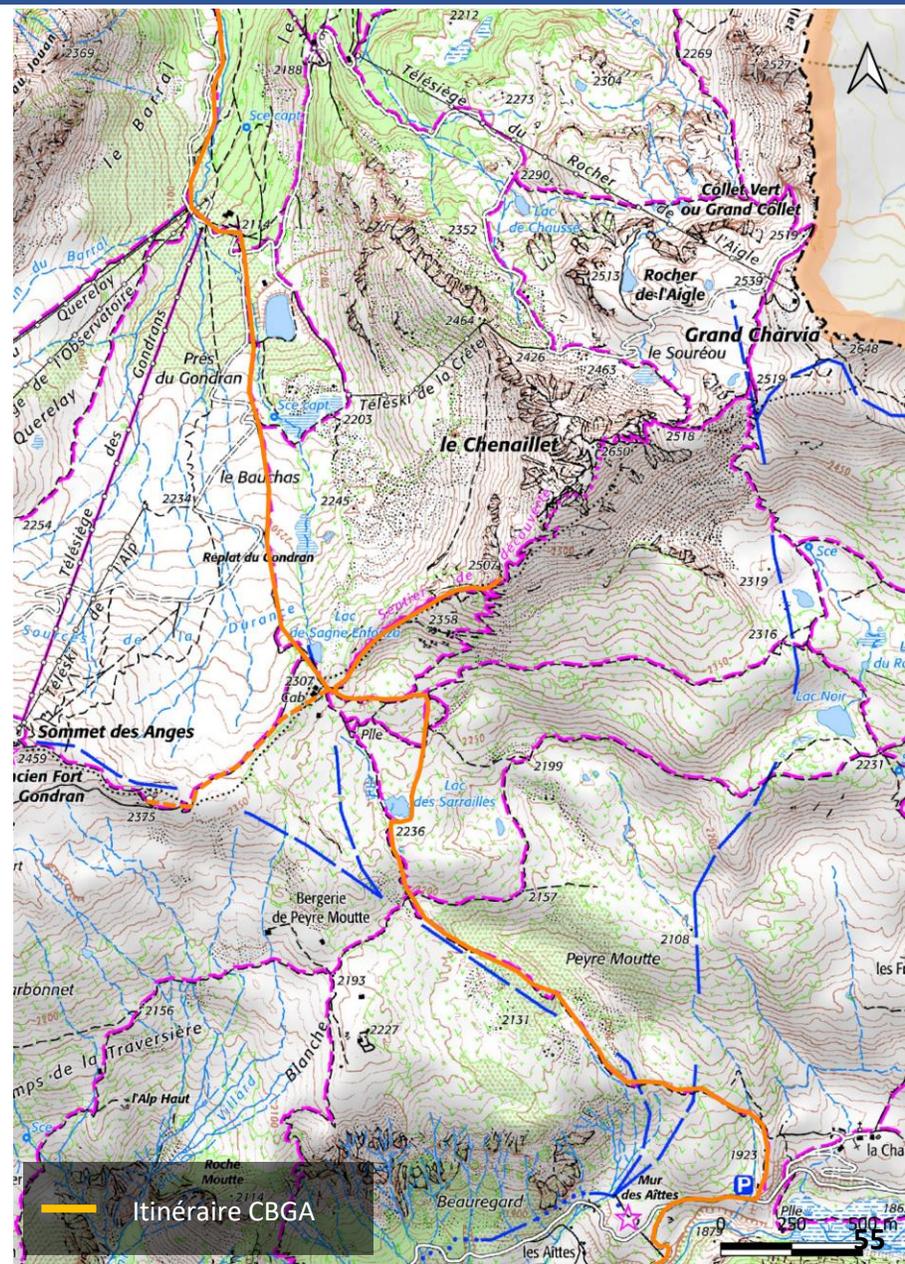
Fréquentation sur 2 périodes : (accès au site depuis Montgenèvre et Cervières)

- Avril à juin
- Rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint

Moyenne de **10 000 élèves/an**. Syndicat d'une 30aine d'AMM formés chaque année (exclusivité ou en renfort)

Parcours : Lac des Sarailles, contournement par l'est jusqu'à la cabane des douaniers, puis montée vers le sommet du Chenaillet jusqu'au premier éperon (premiers basaltes en coussins). Parfois détour à l'ouest pour aller au Rocher de la Perdrix. Existence d'un circuit court au mur des Aittes en cas de pluie.

Problèmes de fréquentation par les vélos électriques, motos, quad, et les **groupes non accompagnés** (15 à 20% de la fréquentation venant pour la géologie) par le CBGA (respect des itinéraires et temps sur les arrêts)



Synthèse des usages

Activités de pleine nature

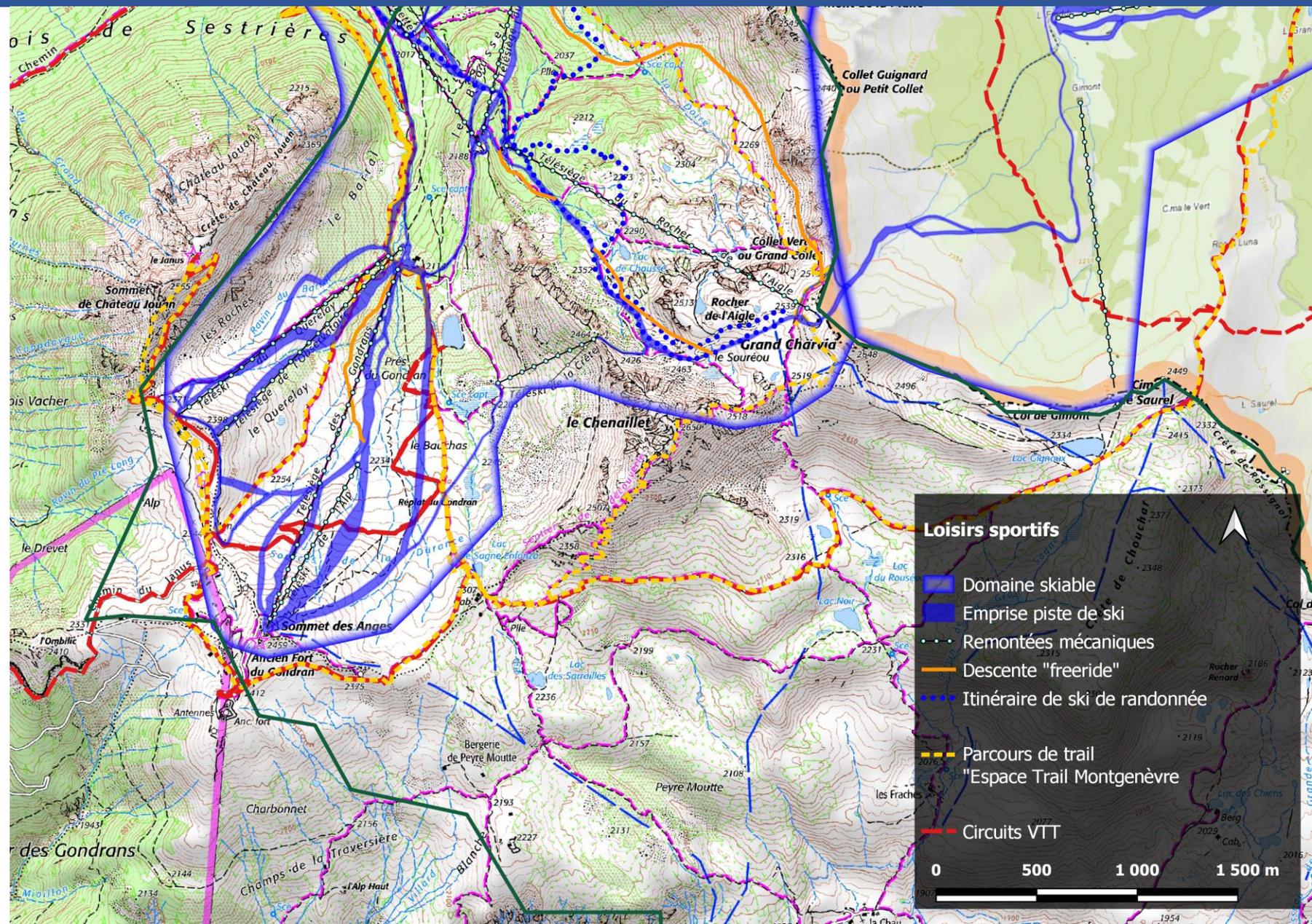
Activités de pleine nature naturellement plus développées sur le versant de Montgenèvre (Bike parc, itinéraires balisés)

Un itinéraire VTT-VTTAE indiqué (Office de Tourisme) sur le versant Cerveyrin:

- La Clavierissima (38km, 1200 D+, 4 à 5h)

Cyclistes bien présents sur le versant de Cervières (Grand Charvia, Lac Gignoux, mais aussi traces sur le sentier géologique des crêtes du Chenaillet)

Fréquentation italienne à prendre en compte (Cime Saurel, nouveau télésiège été/hiver arrivant au sommet du Rocher de l'Aigle)



Synthèse des usages

Activités de pleine nature

Brochure estivale de Cervières, à titre d'exemple, montrant un nombre limité d'itinéraires.



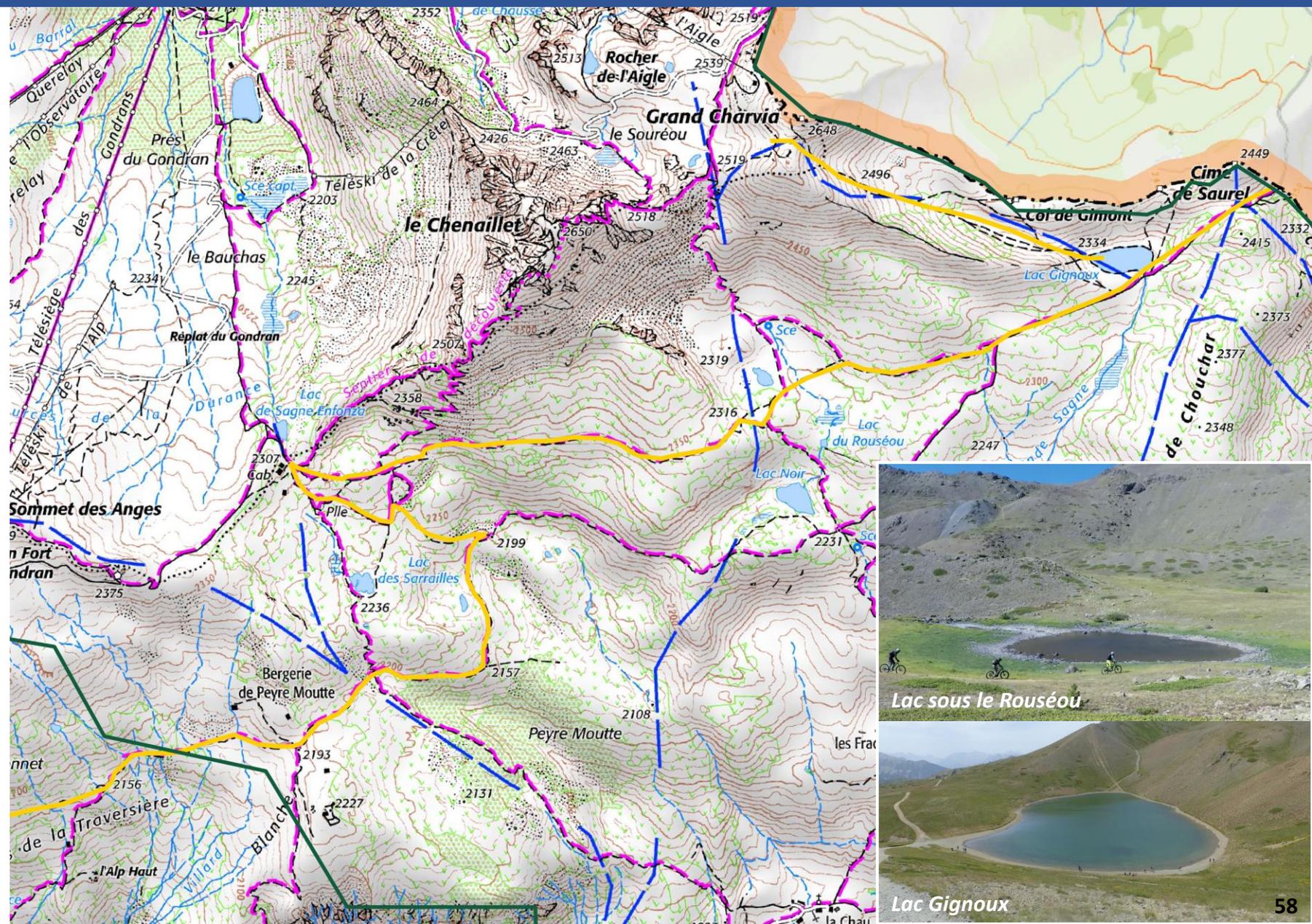
Synthèse des usages

Activités de pleine nature

Zoom sur la pratique du vélo sur le versant de Cervières :

- Un itinéraire phare, le **tour du Chenaillet** (une 100aine de personnes/jour) connu de nombreux VTTistes
- Sorties hebdomadaires de Sensations Montagne (Montgenèvre), principalement en VTTAE, et le Club du Soleil (Montgenèvre), encore en musculaire car utilisation TS
- Un itinéraire secondaire par Peyre Moutte, moins fréquenté car plus élitiste
- D'autres itinéraires de descente moins fréquentés car élitiste également (descente sur Cervières notamment)

Prestataires principaux : Sensations Montagne, le Club du Soleil, Azimut



Lac sous le Rouséou



Lac Gignoux

Synthèse des usages



Nordic Alpes du Sud
(non contacté)

Activités hivernales de la plaine des fonds :

- Damage des pistes de ski de fond/itinéraires partagés sur les routes goudronnées et dans le marais du Bourget
- 1 itinéraire non damé vers le Col de Bousson (jalons jaunes et balisé Haute Route des Escartons)



Bilan des entretiens et des usages

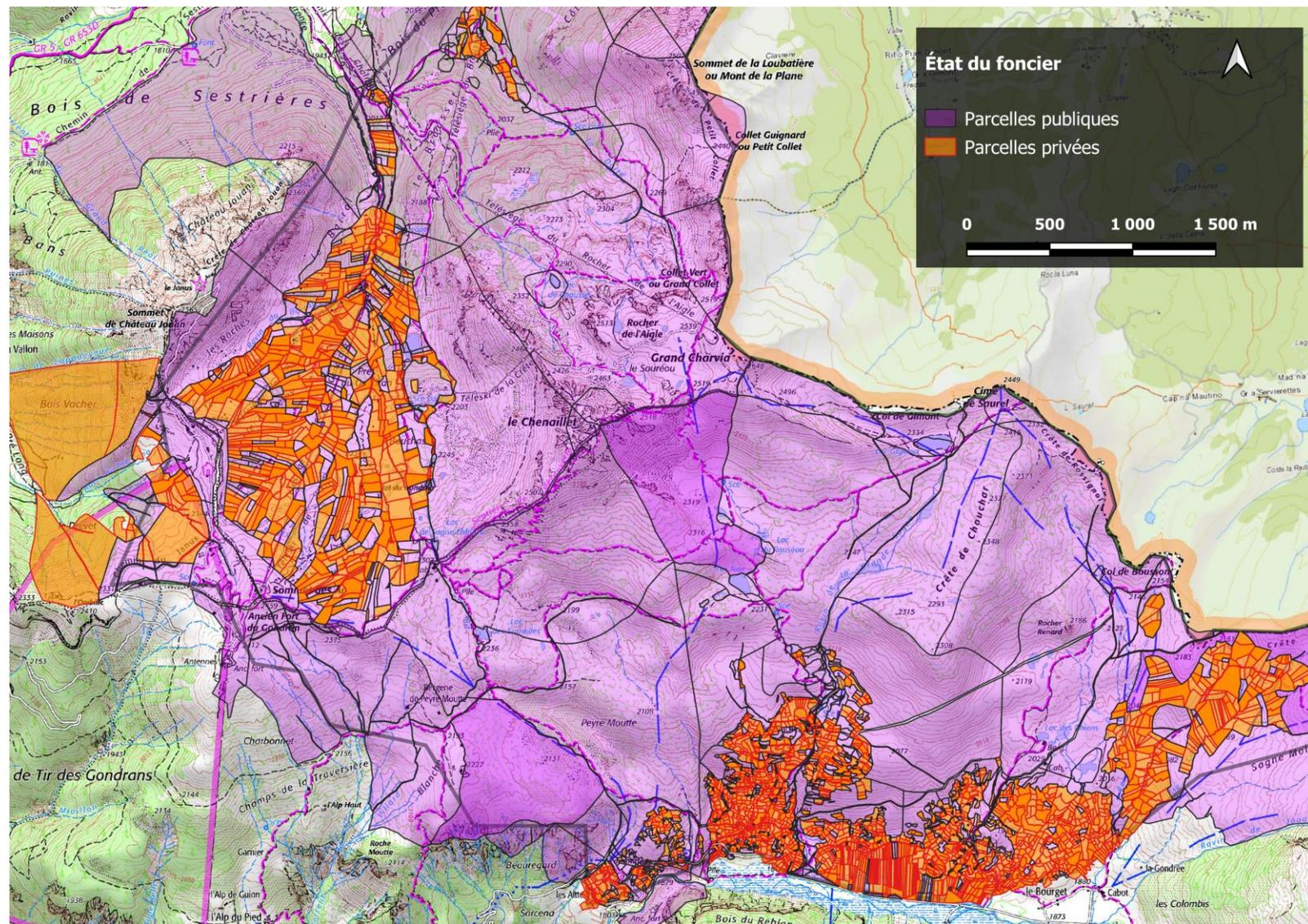
- Des craintes concernant l'impact sur les activités humaines (agriculture, chasse, loisirs)
- Municipalités disposées à la création d'une réserve naturelle régionale
- Un gradient de positions des acteurs environnementaux sur le niveau de compromis possible.

Synthèse de l'état du foncier

Un site d'étude en majorité composé de **parcelles publiques**.

Un parcellaire privé **très morcelé** comprenant :

- L'ensemble des **Sources de la Durance**
- Le **fond de la vallée de la Cerveyrette** (secteur des Aittes et du Marais du Bourget, remontant sur les Fraches, puis jusqu'au col de Bousson).

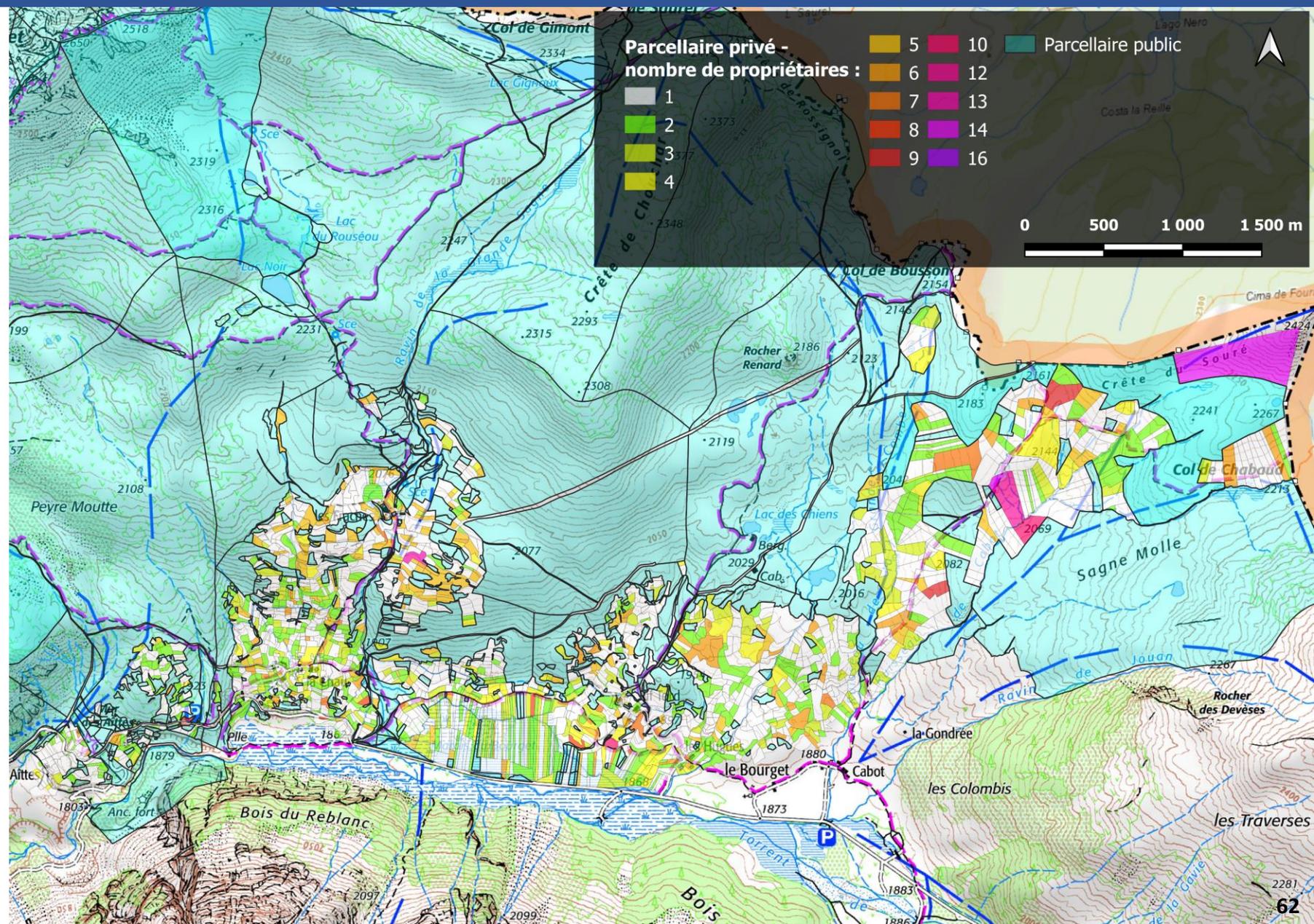


Synthèse de l'état du foncier

Cervières :

Parcelle privée du bas de versant et marais du Bourget

- **2172 parcelles**
- **383 propriétaires différents**

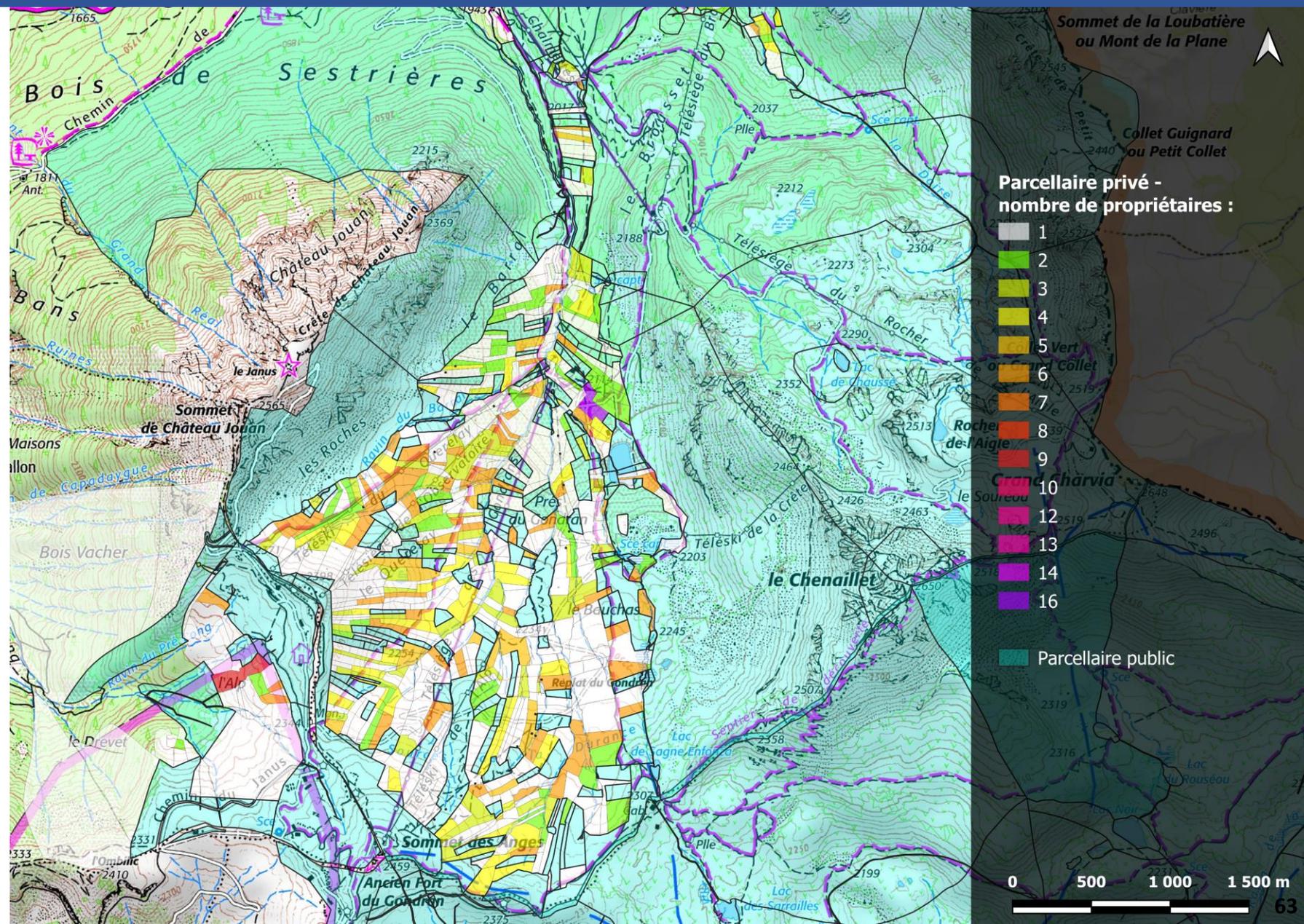


Synthèse de l'état du foncier

Montgenèvre :

Parcelle privée des Source de la Durance

- 650 parcelles
- 400 propriétaires différents



Perspectives pour le projet de réserve naturelle régionale

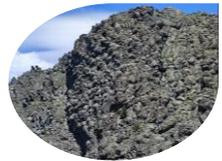
Suite au bilan présenté, les principales perspectives pour la création de la RNR sont :



- Préservation des **zones humides et des espèces associées** par rapport aux risques d'**assèchement, de piétinement et de pollution,**



- Préservation des **pelouses et milieux ouverts et des espèces associées** par rapport aux risques de **fermeture des milieux,** de la **fréquentation** (piétinement lié à la fréquentation du public, ...) et des **aménagements liés aux usages,**



- Préservation des **milieux rocheux** par rapport aux risques liés à la **fréquentation du public et aux aménagements liés aux usages,**



- Préservation d'un **paysage remarquable** face aux risques de **dégradations liés à la fréquentation humaine, aux aménagements et à la fermeture des milieux,**



- Possibilité de **mise en œuvre d'outils de connaissance et de gestion des espèces et des milieux à forts enjeux de conservation,**



- **Sensibilisation** des acteurs et des publics au patrimoine naturel du Chenaillet, le faire connaître et inciter au respect des espaces naturels d'une manière globale.